

La déportation des Acadiens

Guy Frégault

Volume 8, Number 3, décembre 1954

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301663ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301663ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Frégault, G. (1954). La déportation des Acadiens. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 8(3), 309–358. <https://doi.org/10.7202/301663ar>

LA DÉPORTATION DES ACADIENS

L'immense intérêt des événements qui se précipitent en Acadie au moment de la guerre de la Conquête tient à ce qu'ils constituent, dans leurs lignes essentielles, une préfiguration de ceux qu'une défaite pourrait alors provoquer au Canada. Entre les deux pays que de comparaisons ne serait-il pas possible d'établir! Voici des territoires dans lesquels s'est poursuivie une expérience de colonisation française: colonisation lente et restreinte, plus lente et plus restreinte encore en Acadie qu'au Canada; d'où l'occasion qui s'offre, plus belle encore dans le premier cas que dans le second, de mesurer les conséquences d'une insuffisance de peuplement. Voici, au surplus, deux pays américains qui portent ombrage à d'autres pays, nés d'une colonisation rivale, et qui en compromettent le développement rapide moins à cause de leur richesse, de leur puissance et de leur valeur propre — limitées par les dimensions mêmes de la politique coloniale de la France — qu'en raison d'évidents facteurs stratégiques. Arrive la guerre, ils tombent tous les deux, l'Acadie d'abord, le Canada ensuite. Ils tombent; nous voulons dire: ils sont défaits. Vu de haut et de loin, après un recul de deux siècles, leur cheminement apparaît comme analogue: partiellement semblable en ce qu'il va aboutir au même point; partiellement différent en ce que l'Acadie est entraînée plus vite que le Canada vers ce qui l'attend. Entre les deux, une distinction s'impose donc, mais on voit de quel ordre: l'Acadie, plus petite et plus faible, plus tôt conquise et plus tôt défaite, défaite selon un procédé radical — retenons ce mot — et inapplicable au Canada, court plus vite que celui-ci vers son inévitable destin.

Constatons-le une fois de plus, on ne saurait comprendre ce qui se passe en Amérique au milieu du XVIIIe siècle sans remonter au traité d'Utrecht. Celui-ci aurait dû sceller le sort du Canada en le réduisant à un petit pays agricole, promis à la détérioration économique et, par conséquent, à la désintégration sociale. Pourtant le Canada, parce qu'il n'a pas été arraché dès lors à l'empire français, a pu se maintenir

durant près d'un demi-siècle encore. De son côté, en 1713, l'Acadie devient une conquête britannique. Ce n'est pas la première fois que l'Angleterre s'empare en Amérique d'une colonie européenne. Au siècle précédent, elle a construit le New-York sur un socle hollandais. Seulement, alors que la population étrangère du New-York, prise au centre de la masse britannique, ne peut en aucune manière échapper à l'absorption, il en va autrement du peuplement acadien, qui, placé dans le prolongement de la Nouvelle-Angleterre, sur une espèce de voie de garage, est d'autant mieux situé pour résister à l'assimilation que, d'une part, le développement anglais y démarre avec une extrême lenteur et que, d'autre part, la fondation du gros port militaire et commercial de Louisbourg, en perpétuant la présence française dans le voisinage immédiat de la colonie perdue, y fait contrepoids à l'influence de l'Angleterre.

La génération acadienne qui passe entre 1713 et 1744 reste debout grâce à ce jeu d'équilibre. Jeu serré, équilibre instable, la guerre de la Succession d'Autriche va le démontrer. En 1745, les Anglo-Américains enlèvent Louisbourg. En 1746, le gouvernement français expédie au Nouveau Monde le duc d'Anville avec la mission de reprendre l'Acadie et l'île Royale. Recouvrer l'Acadie sera "aisé", prévoit le ministre de la Marine, car ses habitants "n'ont jamais cessé de désirer de rentrer sous la domination de S. M.". Tous ses habitants? La Cour n'en est pas sûre. Aussi ordonne-t-elle au duc: "S'il y en a sur la fidélité desquels il juge qu'on ne puisse pas compter, il les fera sortir de la Colonie, et les enverra soit à la vieille Angleterre soit dans quelque'une des Colonies de cette Nation suivant les facilités qu'il pourra avoir pour cela." Quant aux autres, ceux "qui devront rester", il leur administrera "le serment de fidélité à S. M."¹ Serment de fidélité, déportation: tels sont, en Acadie, les instruments d'un impérialisme, de n'importe quel impérialisme.

La paix d'Aix-la-Chapelle n'altère pas la position des deux métropoles au nord-est du continent. La France rentre à Louisbourg, et l'Angleterre reste en Acadie. La guerre vient toutefois de mettre en lumière la vulnérabilité de l'île Royale, facile à isoler et donc facile

1. François Bigot, *administrateur français*, (2 vol., Montréal, 1948), 1 : 240.

à prendre. Comment renforcer sur ce point capital les défenses de l'Amérique française? Il n'y aurait rien de mieux, pour la France, que de se rétablir en Acadie, rivant ainsi le seul anneau qui manque à la chaîne de positions fortifiées qu'elle a jetée en écharpe sur le continent, entre Louisbourg et la Nouvelle-Orléans. Mais c'est une impossibilité manifeste. Il faudra alors se contenter de moins: réduire les cadres de l'Acadie aux dimensions de la presqu'île néo-écossaise, tenir les Anglais refoulés au delà de l'isthme de Chignectou et leur interdire tout accès au territoire qu'ils réclament plus à l'ouest; c'est que, explique La Galissonnière, "si nous abandonnons à l'Angleterre ce terrain qui comprend plus de cent quatre-vingts lieues de côtes . . . , il faut renoncer à toute communication par terre de Canada avec l'Acadie et l'isle Royale et à tout moïen de secourir l'une et de reprendre l'autre".²

Cette liaison entre Québec et Louisbourg par la voie de l'Acadie occidentale, voilà justement le cauchemar des Anglais. "Si, raisonne-t-on à Londres, la France allait occuper plus de territoire que les traités ne lui en accordent dans cette partie de l'Amérique, elle pourrait, en s'appuyant sur la colonie contiguë du Cap-Breton [île Royale], renforcer par là sa puissance plus que par toutes les autres acquisitions qu'elle a pu effectuer jusqu'ici au Nouveau Monde."³ Il ne serait guère possible de mieux poser la question. On peut toutefois la poser aussi bien, et c'est ce que l'on fait en France. Taxés de convoiter en Acadie plus que du territoire, les Français retournent l'accusation contre leurs adversaires. Le véritable "objet" des Anglais, disent-ils, ce ne sont pas les espaces de l'Acadie occidentale, "qui la plûpart sont ingrats, stériles & sans commerce"; non: les Anglais cherchent à s'étendre du côté du Canada; de mettre la main sur celui-ci? non encore: afin "de se préparer par-là le chemin à l'empire universel de l'Amérique & des richesses dont elle est la source la plus abondante".⁴

Tel est le fond du débat. Au Massachusetts, Shirley l'a déjà exposé en termes moins larges, mais plus précis. La Nouvelle-Ecosse, a-t-il déclaré, — et par Nouvelle-Ecosse il entend évidemment, comme tous les Anglais, plus que la péninsule — "est la clef de toutes les colonies de

2. *Ibid.*, 304s.

3. *London Magazine* (mai 1755), 216. Voir *ibid.* (juillet 1759), 355.

4. *Mercure de France* (octobre 1755), 229.

l'est sur le continent septentrional". Elle compte de nombreux ports et possède de fertiles contrées. Aux mains de la France, elle pourrait accueillir et faire subsister un gros corps expéditionnaire envoyé directement d'Europe. Dans cette éventualité, qu'est-ce qui s'ensuivrait? "La perte *immédiate* des parties les plus orientales de la Nouvelle-Angleterre et de toute la province du New-Hampshire." De plus, disposant de cette énorme base d'opérations, la France pourrait à longue échéance resserrer sa prise sur l'Amérique à tel point qu'elle réussirait peut-être à étouffer une à une les colonies britanniques.⁵ En somme, comme sur le lac Ontario et dans la vallée de l'Ohio, deux stratégies nées d'im-périalismes ennemis s'affrontent en Acadie.

A considérer les mouvements qu'elle combine savamment dans les années consécutives au traité d'Aix-la-Chapelle, il apparaît que la stratégie française⁶ comporte quatre aspects: bloquer l'isthme de Chignectou; à côté de la Nouvelle-Ecosse, constituer une "Acadie française" que l'émigration des Acadiens alimentera en ressources humaines; lancer des sauvages (et des Acadiens) contre les établissements britanniques de la province; à l'intérieur de cette dernière, entretenir de l'agitation au moyen des missionnaires.

Bloquer l'isthme, c'est de quoi La Jonquière charge le chevalier de La Corne à l'automne de 1749. Deux fois en 1750, au printemps et à la fin de l'été, La Corne y rencontre Charles Lawrence; la première fois, leurs détachements échangent des défis, la seconde, des coups de feu. Commander l'isthme de Chignectou, qui relie au continent la presqu'île acadienne, c'est prendre à la gorge la Nouvelle-Ecosse. C'est aussi s'assurer une voie de grande communication: resserrée entre la baie Verte et la baie de Beaubassin, prolongement de la baie de Chignectou, qui s'ouvre elle-même sur la baie de Fundy, cette langue de terre est sillonnée de rivières qui permettent de la traverser moyennant un portage de moins de deux lieues; c'est la route que l'on emprunte pour aboutir à la rivière Saint-Jean, où Boishébert est allé se poster, et, de l'autre côté, à l'île Saint-Jean ainsi qu'à l'île Royale. Il y a plus. Cet important réseau s'articule lui-même au Canada grâce au chemin que Bigot vient de faire accommoder entre le lac Temiscouata et la rivière du Loup et

5. Shirley à Robinson, 24 mars 1755, NYCD, 6 : 944.

6. Pour le détail de ce qui suit, voir, sauf indications contraires, *François Bigot, administrateur français*, 1 : 353-355; 2 : 23-38.

qui réduit à dix ou douze jours le trajet de Québec à Chignectou et à huit jours le voyage de la rivière Saint-Jean à la capitale de la Nouvelle-France. Sur l'isthme, les adversaires ne mettent pas de temps à choisir leurs positions et à s'y retrancher: les Anglais, sur les ruines du village acadien de Beaubassin, où ils érigent le fort Lawrence; les Français en face, sur la colline de Beauséjour et, du côté de la baie Verte, à Gaspereau.

Beauséjour prend très tôt l'allure d'un foyer de colonisation française. La Corne et l'abbé Le Loutre ont mission de gagner les Acadiens à émigrer autour du fort et plus à l'ouest. Ce mouvement de population ne se dessine pas spontanément. Il faut le stimuler avec vigueur, et dès le début La Jonquière prévoit que cela n'ira "pas tout à fait sans difficulté" parce que depuis trop longtemps les habitants se regardent "comme aux anglois": vue assez compréhensible, après tout, puisque toute une génération acadienne est née sous le régime britannique. Les faits ne justifient que trop les appréhensions de La Jonquière à cet égard, et Le Loutre devra étayer ses beaux discours d'arguments lumineux et frappants: les torches incendiaires et les casse-têtes de ses terribles Micmacs, pour persuader à bien des Acadiens de passer en territoire "français". Ce qui se produit dans la région de Beauséjour se répète, mais sur une plus petite échelle, vers la rivière Saint-Jean: quelques familles acadiennes s'y transportent de leur plein gré, bien que la plupart "soient trop attachées à leurs terres pour les quitter".⁷

Les Indiens jouent, semble-t-il, un rôle vraiment considérable dans cette "transplantation". Des Acadiens le déclarent à plus d'une reprise à des fonctionnaires britanniques: ils resteraient tranquillement sur leurs terres et, pour y demeurer, se plieraient aux désirs des Anglais, s'ils ne craignaient d'être, par suite de leur soumission, molestés par les sauvages alliés des Français.⁸ On verra même, à l'été de 1754, des habitants qui sont passés dans l'Acadie "française" entamer des pourparlers en vue de rentrer dans leurs anciennes fermes, mais ne pas oser donner suite à leurs démarches en raison "du risque qu'ils courraient journellement de se faire couper la gorge et de se faire tuer leur

7. Lawrence au Board of Trade, 15 janvier 1754, BTNS, 15 : H-244.

8. Cornwallis au duc de Bedford, 23 juillet 1749, Th. B. Akins, éd., *Selections from the Public Documents of the Province of Nova Scotia* (Halifax, 1869), 564 [à l'avenir : Akins]; Hopson au Board of Trade, 23 juillet 1753, *ibid.*, 199; Lawrence au Board of Trade, 5 décembre 1753, *ibid.*, 206.

bétail", évidemment par les indigènes de Le Loutre.⁹ Ce ne sont là, pourrait-on objecter, que des témoignages anglais. Sans doute, mais témoignages que corrobore celui de Bigot. "Les Sauvages, affirme l'intendant, Etant en guerre avec l'Anglois ont aussi contribué à la transplantation des Acadiens sur les terres françaises. Ils En ont même forcé à rompre toute Liaison avec luy."¹⁰ Et à l'instigation de qui? Des administrateurs coloniaux du Canada, qui s'en vantent.¹¹ — Les mêmes Indiens, il va sans dire, s'en prennent aux établissements anglais de la Nouvelle-Ecosse. La rétrocession de Louisbourg à la France est le signal de ces raids. Le gouverneur Cornwallis sait bien qui les organise: il "fulmine contre nous", ricane Bigot.¹² Et La Jonquière en profite pour frapper d'une pierre deux coups. Aux bandes indigènes, il ordonne de joindre "quelques accadiens habillés et matachés comme les sauvages" afin de compromettre encore davantage la population blanche et de provoquer contre elle de violentes répressions anglaises, ce qui "ne contribuera pas peu a nous attirer les familles acadiennes sur nos terres".¹³

Pendant que se multiplient incidents de frontières et raids indigènes, l'agitation grandit en Acadie. Les Anglais reviennent à leur vieille idée d'imposer à la population un serment de fidélité sans réserve. Tout de suite, un message arrive entre les mains du gouverneur anglais: les Acadiens refusent de s'engager à "porter les armes... quand même la Province seroit attaquée"; autrement dit, ils ne défendront pas les intérêts de la Grande-Bretagne contre la France. C'est ce qu'ils répètent dans les déclarations qu'ils font parvenir au gouvernement français et au gouvernement canadien, dont ils demandent la protection. Dans ces pièces et dans d'autres semblables, il n'est pas difficile de voir la main des agents de la politique française. Leurs auteurs ont parfois des lettres. Une requête signée par cent vingt-cinq habitants de Port-Royal souligne combien les Acadiens ont "tenu icy, sans secours" et en appelle au té-

9. Conseil de la Nouvelle-Ecosse, 21 juin 1754, Akins, 211. — Voir Lawrence au Board of Trade, 1er août 1754, *ibid.*, 214.

10. Bigot à Rouillé, 18 octobre 1750, *Rapport des archives canadiennes* pour 1905 (2 vol., Ottawa, 1909), 2 (3e partie) : 380. — A l'avenir, RAC.

11. La Jonquière et Bigot à Rouillé, 5 octobre 1750, *ibid.*, 379.

12. Bigot à Puy sieulx, 1er août 1750, AE, Mémoires et documents, Amérique, 9 : 278. Voir Cornwallis au Board of Trade, 17 octobre 1749, Akins, 591s.

13. La Jonquière à Rouillé, 1er mai 1751, RAC pour 1905, 2 (3e partie) : 405.

moignage d'un élégant écrivain: "... On n'a qu'à lire l'histoire du Père Charlevoix" ...

Devant la résistance acadienne, les Anglais se raidissent. Ils songent moins que jamais à relâcher leur emprise sur le pays. Quelle indignation Cornwallis n'éprouve-t-il pas lorsqu'il prend contact avec la Nouvelle-Ecosse en 1749! "Il y a 34 ans qu'on la désigne sous le nom de province anglaise, et le roi n'a pas un seul vrai sujet en dehors du fort d'Annapolis [Port-Royal]. Je n'y peux trouver la moindre trace d'un gouvernement anglais." Toute l'administration passée à l'égard des Acadiens et des garnisons britanniques a été "scandaleuse".¹⁴ Cornwallis vient tenter de rattraper le temps que ses prédécesseurs ont perdu à ne pas coloniser. Il vient avec un plan d'action précis, dont l'origine remonte à un projet du grand impérialiste, William Shirley.

La guerre de la Succession d'Autriche a ouvert les yeux de Shirley. Au lendemain des campagnes de 1746 et de 1747, au cours desquelles un corps expéditionnaire canadien a pénétré sans peine en territoire néo-écossais, le gouverneur du Massachusetts a préconisé une réaction vigoureuse, propre à parer aux menaces immédiates et à entraîner des résultats à longue portée. Qu'a-t-il conseillé? De débarquer sur l'isthme de Chignectou 2,000 provinciaux de la Nouvelle-Angleterre pour en déloger les détachements ennemis, de déporter au Massachusetts et dans les colonies voisines les Acadiens de l'isthme, chez qui les envahisseurs ont trouvé trop d'actives sympathies, et de distribuer les terres ainsi évacuées aux familles des provinciaux appelés à servir dans la région; il espère qu'avec le temps, les relations d'affaires et les mariages, ce noyau de population britannique absorbera les groupes acadiens gravitant autour de cette zone stratégique, de façon qu'au bout de trois ou quatre générations la Nouvelle-Angleterre parvienne à digérer la conquête acadienne.¹⁵

Propositions assurément cohérentes, mais prématurées, car il semble bien que ni l'opinion ni le gouvernement britanniques ne soient prêts à favoriser l'expulsion même partielle des "Français neutres", nom qu'on donne aussi aux Acadiens. Non pas que l'opinion s'insurge à priori contre cette solution. Au contraire, en avril 1749, le *London Magazine*

14. Cornwallis à Bedford, 11 septembre 1749, Akins, 586.

15. Gipson, 6: 261.

l'examine sérieusement. Elle serait, estime l'influente revue, défendable "en bonne justice et en bonne politique". Elle n'en comporte pas moins des inconvénients: d'abord, elle "passeroit pour une action tyrannique et contre la foy des traités"; ensuite, comme la richesse d'un pays se mesure à l'ampleur de son peuplement, ce serait appauvrir la Nouvelle-Ecosse que de provoquer le départ "d'un aussi grand nombre" de ses habitants. ¹⁶ Quant au gouvernement impérial, rien n'indique qu'il envisage alors l'éventualité de la déportation.

Il a un autre plan: briser l'homogénéité ethnique et religieuse de la province sans en expulser personne, mais bien plutôt en y introduisant une grosse population protestante (britannique et étrangère). ¹⁷ Pro-sélytisme? Non pas. Il se trouve simplement que les principaux agents français sont les missionnaires; en modifiant le caractère religieux de la colonie, l'Angleterre la rendrait moins perméable à leur propagande. Et les éléments nouveaux, où les planter? Shirley avait désigné la région de l'isthme, Londres choisit celle de Chibouctou. Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi. La baie de Chibouctou, où le duc d'Anville avait mouillé sa flotte en 1746, offre à la Grande-Bretagne un port splendide: "Tous les vaisseaux du roy d'angleterre y tiendraient", assure Bigot. En y édifiant la base navale de Halifax — mission qui incombe au nouveau gouverneur, Cornwallis, — le gouvernement britannique cherche visiblement à s'ancrer à une position stratégique qui le mette à même de venir rapidement à bout de Louisbourg. En même temps, il entend ainsi raffermir sa domination sur la Nouvelle-Ecosse. Bigot voit tout cela d'un coup d'oeil: "Si cet etablissement reussit, nous pouvons renoncer à l'acadie." ¹⁸

Est-ce bien sûr? Halifax a certes ses avantages, et le principal consiste à pouvoir servir de tremplin à une offensive; c'est dire, par conséquent, que la marine britannique ne saurait en exploiter toutes les possibilités qu'en temps de guerre. De plus, si ce port militaire couvre assez bien la Nouvelle-Ecosse du côté de l'océan, il se trouve lui-même isolé par terre de Port-Royal, qui a été jusqu'ici le pivot de l'occupation anglaise, et isolé par mer de la Nouvelle-Angleterre, si bien que la résistance qu'il pourrait opposer à un envahisseur correspondrait rigou-

16. Traduction de ce texte dans AC, C 11B, 28 : 233-235.

17. Gipson, 5 : 179-181.

18. François Bigot, *administrateur français*, 1 : 354s.

reusement à la force des unités navales ancrées sous ses canons. Enfin et surtout, cette place militaire est mal située pour opérer, dans la composition ethnique de la Nouvelle-Ecosse, le brassage et le mélange nécessaires aux fins de la colonisation britannique. La côte orientale sur laquelle elle s'élève ne renferme presque pas de population acadienne. Dans ces conditions, comment escompter que les éléments que l'Angleterre y déversera à grands frais parviennent à absorber, comme Shirley l'avait voulu, les restes tenaces du peuplement français? Bien sûr, Anglais et Allemands pourront y être installés sans qu'on ait à déplacer d'anciens occupants, mais le résultat sera simplement la création d'une nouvelle colonie britannique, non pas au coeur de l'Acadie, mais à côté, en marge de celle-ci.

Du reste, même les plans de Shirley, mieux adaptés pourtant aux nécessités de la colonisation, auraient exigé du temps pour développer leurs effets, et le temps est court. Si les Lords du Commerce répliquent à l'impérialisme agressif de La Galissonnière par un fait de colonisation: la fondation de Halifax, — c'est par un fait de même nature que les agents de la politique française entreprennent de leur riposter. Ces derniers savent ce que veulent leurs adversaires. Écoutons l'abbé Le Loutre: "... Je vais partir en conséquence pour l'Acadie, je feray mon possible pour rassembler mes Sauvages, ... mon dessein est d'engager les Sauvages de faire dire aux anglois qu'ils ne souffriront pas que l'on fasse de nouveaux établissements dans l'Acadie, qu'ils prétendent qu'elle doit rester où elle étoit avant la guerre..."¹⁹ Mais Le Loutre sait aussi ce qu'il veut. Dès que La Corne est venu se poster sur l'isthme de Chignectou, le fougueux missionnaire s'adresse à la Cour. Il lui demande d'assurer aux Acadiens "la liberté de sortir de l'Acadie et les moyens de s'établir sur les terres françoises"; il entend par là celles de la rivière Saint-Jean et celles dont La Corne, sur l'ordre de La Jonquière, vient de "prendre possession". Puis il trace son programme: "Les Acadiens soutiendront aux depens de leur vie cette prise de possession, travailleront avec courage à cultiver les terres, feront fleurir le commerce..." Qu'est-ce que cela, sinon un plan de colonisation? Et pourquoi cette entreprise de peuplement et de développement économique?

19. Le Loutre à Rouillé, 29 juillet 1749, dans Henri d'Arles, éd., E. Richard, *Acadie; reconstitution d'un chapitre perdu de l'histoire d'Amérique* (3 vol., Québec et Boston, 1916-1921), 2 : 448 (appendice IV). — A l'avenir : H. d'Arles, *Acadie*.

Pour servir l'empire français. Ces colons de la nouvelle Acadie, promet Le Loutre, "fourniront l'Isle Royale de rafraîchissemens de toute espèce, et en cas de guerre on trouvera plus de mille hommes portant les armes soit pour la défense de Louisbourg, soit pour reprendre l'Acadie, et dans ces circonstances on verra les Acadiens marcher contre l'Anglois et se battre en braves contre l'ennemi de l'Etat".²⁰

On assistera donc à un conflit de colonisations. Or, tandis que les agglomérations britanniques de l'est de la Nouvelle-Ecosse restent à l'état de tentatives intéressantes, "l'Acadie française" que Le Loutre, La Corne et Boishébert ont découpée à même le territoire qui s'étend à l'ouest de la Mesagouèche fait des progrès rapides. Où en sont ces deux unités en 1754? Les Britanniques ont mis sur pied Halifax et Dartmouth, la colonie allemande de Lunenburg et le fort Sackville; en outre, à douze milles de Halifax, ils jettent les fondements de Lawrentown, sur une concession de 20,000 acres de terre.²¹ Et les Français? En août 1754, Lawrence, qui vient d'apprendre sa promotion au rang de "lieutenant-gouverneur", reçoit le rapport d'un agent qu'il a envoyé aux renseignements sur l'isthme de Chignectou et à la rivière Saint-Jean. Il pousse un cri d'alarme. Sans doute le poste de la rivière Saint-Jean est-il encore assez peu de chose: trois mauvais petits canons, moins de vingt militaires franco-canadiens et un peu plus de 150 Indiens. Mais Beauséjour grandit. Bien que peu spacieux, le fort paraît solide, il se hérise de canons, et 66 officiers et soldats de l'armée régulière l'occupent, outre 400 indigènes; ce n'est pas tout: les Français pourraient y rassembler en quarante-huit heures quatorze à quinze cents combattants acadiens, tirés de la baie Verte, de l'île Saint-Jean, de Chipoudy, de Petcoudiac, de Memramcouk, etc.²² La suite montrera que ce dernier calcul n'a presque rien d'exagéré. A ce moment, la situation de l'Acadie pourrait se résumer de la façon suivante: sur la côte est, dans une région isolée, s'appuyant sur une terre pauvre, la colonisation britannique prend un nouveau départ; à l'ouest, dans un territoire sur lequel des soldats du Canada montent la garde, se constitue rapidement une "Acadie

20. Le Loutre à Rouillé, 14 octobre 1749, *ibid.*, 453.

21. Lawrence H. Gipson, *Zones of International Friction: The Great Lakes Frontier, Canada, the West Indies, India, 1748-1754* (New York, 1942), 201. — A l'avenir: Gipson, 5.

22. Lawrence au Board of Trade, 1er août 1754 (post-scriptum du 29 août), BTNS, 15: H-256.

française"; entre ces deux pôles d'attraction, un peuple attend, hésite, déchiré entre son bien-être et sa "fidélité" française.

Pour l'arracher à son sol, les Français ont trouvé un nouveau moyen: le priver de secours spirituels et lui faire voir qu'il lui suffira, pour en trouver, de sortir de la péninsule. Telle est la politique que le vicaire général de l'évêque de Québec en France, l'abbé de L'Isle-Dieu, expose à monseigneur de Pontbriand: "On ma mandé de Louisbourg et de l'acadie que les acadiens françois qui sont encore dans la peninsule, sous la domination des anglois, vous sollicitoient fortement Monseigneur pour leur envoyer des Prêtres, . . . mais je suis chargé de vous mander sur cela l'esprit et les vues de la cour . . . Il me parû quon etoit bien plus occupé a en fournir a ceux qui lavoient evacué, dans l'idée que les prêtres qu'on enverroit a ceux qui y sont encore, ne fissent que les y retenir, c'est meme la reflexion qu'en a fait faire a la cour M. Le Loutre, qui vous l'aura sans doute communiquée" . . .²³ Trois mois plus tard, le vicaire général revient sur le sujet. Il est déjà assez difficile, dit-il, de faire émigrer les Acadiens pour que la Cour ne leur donne pas, en leur expédiant des missionnaires, un motif supplémentaire de ne pas bouger, "y etant d'ailleurs sollicités par leur propre cupidité et par l'envie de conserver leurs petites possessions dans cette peninsule qu'ils ont d'autant plus de peine à quitter qu'ils ont employé de tems de peines et de soin a la cultiver et qu'ils la voyent plus en état de les payer des depenses qu'ils y ont faites".²⁴

On s'en rend compte, la France a dans son jeu des atouts formidables. Elle semble avoir la partie belle dans le nord-est de l'Amérique, à ce point que le gouvernement anglais paraît ne plus savoir quelle tactique adopter. Au printemps de 1754, les Lords du Commerce répondent à Lawrence, qui leur avait posé cette question: comment l'autorité britannique peut-elle régler les différends qui s'élèvent tous les jours entre les Acadiens, gens processifs, au sujet de leurs terres? Porter des jugements, ce serait implicitement reconnaître à ces habitants un titre juridique à leurs concessions. D'autre part, ils ne sauraient posséder ce titre qu'ils ne prêtent d'abord, et sans aucune réserve, le serment d'allégeance que l'Angleterre exige d'eux. Seulement si, d'un côté, l'insécurité à laquelle les condamnerait une telle politique peut les porter à

23. L'Isle-Dieu à Pontbriand, 17 avril 1752, RAPQ (1935-36), 332.

24. L'Isle-Dieu à Rouillé, 24 juillet 1752, *ibid.*, 352.

émigrer et à renforcer d'autant "l'Acadie française", d'un autre côté, sanctionner la propriété de leurs biens avant qu'ils ne soient soumis au serment les encouragerait à persévérer dans leur résistance. Comment sortir de ce dilemme? Leurs Seigneuries laissent la question pendante.²⁵

En 1749, le *London Magazine* avait mis de l'avant une solution. Parlant des Acadiens, un de ses collaborateurs avait écrit: "Je ne vois pas de raison pour ne pas les astreindre à des loix capables de les réduire à une certaine obéissance, je veux dire à la condition de bucherons et de tireurs d'eau sous le joug de nos sujets naturels de la mère patrie."²⁶ Même s'il s'exprimait sans ménagements — et peut-être à cause de cela — cet écrivain politique pensait juste. Les relations de vainqueurs à vaincus, lorsqu'elles sont normales, sont celles de maîtres à esclaves. Un peuple qui subit la conquête en devient fatalement un "de scieurs de bois et de porteurs d'eau". Encore faut-il, et c'était là le seul point que l'auteur de l'article oubliait, que la conquête se traduise réellement par une défaite. Conquise depuis quarante ans, l'Acadie de 1754 n'est pas encore défaite. Il reste à la disloquer.

* * *

Comment y arriver? Par un rigoureux effort de réflexion suivi d'une action décisive. L'artisan de la défaite acadienne sera Charles Lawrence. Il voit clair et ne recule devant rien. A l'été de 1754, il expose à ses chefs le problème acadien. Les habitants français, il les connaît. Depuis cinq ans, les diverses fonctions qu'il exerce dans la colonie l'ont mis en rapports avec eux. Jusqu'ici, on a cru pouvoir les gagner par "la douceur d'un gouvernement anglais". Quelle erreur! Loin de se rapprocher de leurs conquérants, ils ont toujours conservé de la "partialité" pour la France. Au moment même où le lieutenant-gouverneur écrit, un grand nombre d'entre eux sont allés se mettre à l'emploi des Français à Beauséjour. Lawrence a eu beau leur interdire ce voyage et, pour les en détourner, leur offrir lui-même du travail: peine perdue. Il y a longtemps qu'ils n'ont rien apporté aux marchés britanniques, bien qu'ils ravitaillent régulièrement les établissements français. Et non seulement fournissent-ils à ces derniers des vivres et du travail, mais ils font de

25. Le Board of Trade à Lawrence, 4 avril 1754, BTNS, 36 : 15.

26. Traduction dans AC, C 11B, 28 : 235.

l'espionnage pour le compte de leurs commandants. L'Angleterre ne doit pas se faire d'illusion: il en ira de même tant qu'ils auront parmi eux des "prêtres incendiaires" et qu'ils n'auront pas prêté serment de fidélité, "ce qu'ils ne feront jamais à moins d'y être forcés". Que faire? Fonder des agglomérations britanniques dans le pays qu'ils habitent? "Comme ils possèdent les meilleures et les plus grandes terres de cette province, il ne sera pas possible d'y mettre en train une colonisation efficace tant qu'ils demeureront dans leur situation; et, bien que fort éloigné de vouloir prendre une telle décision sans l'approbation de Vos Seigneuries, je ne peux pas m'empêcher de penser qu'il vaudrait beaucoup mieux, s'ils refusent de prêter serment, qu'ils fussent loin d'ici." C'est à quoi le lieutenant-gouverneur voulait en venir. Leur départ, poursuit-il, n'entraînerait qu'un inconvénient: ils prendraient les armes et se joindraient aux sauvages pour nous harceler. "Je crois pourtant qu'une très grande partie des habitants se plieraient à n'importe quelle condition plutôt que de prendre les armes pour un parti ou pour l'autre; ce n'est là toutefois que mon opinion, et il ne faudrait pas se fonder seulement sur cette conjecture dans un moment aussi critique." En attendant de résoudre toute la question, il serait toujours bon de construire un fort sur la rivière Chibenaccadie afin de gêner les communications des Acadiens avec les Français. Il serait également nécessaire de patrouiller la baie de Fundy pour empêcher les armateurs bostonnais et ceux de Louisbourg de procurer des vivres à l'Acadie française.²⁷ En voilà suffisamment pour jeter du jour sur la situation singulière de la Nouvelle-Ecosse, province britannique à population en majorité étrangère et réfractaire à l'assimilation.

La parole est maintenant à Londres. Mis en présence des faits, le Board of Trade and Plantations en reconnaît la gravité: la "douceur" du gouvernement britannique n'est pas parvenue à "sevrer" les Acadiens de la France; à l'égard des Français et des Anglais, la population maintient en général la même attitude qu'avant la conquête. Il est certain cependant qu'après le traité d'Utrecht les Acadiens ne pouvaient continuer d'habiter le pays qu'à condition de devenir en fait sujets de la Grande-Bretagne et qu'ils ne pouvaient prendre cette qualité de sujets qu'après avoir prêté les serments requis par l'autorité anglaise. "Par conséquent, il devient très important de considérer dans quelle mesure

27. Lawrence au Board of Trade, 1er août 1754, BTNS, 15 : H-256.

ils peuvent être traités comme des sujets s'ils ne se soumettent pas à ces serments et de voir si leur refus n'aura pas pour résultat d'annuler leurs titres à leurs terres." Cette question, Leurs Seigneuries ne prennent pas sur elles de la trancher, mais elles souhaitent que le lieutenant-gouverneur la soumette au juge en chef de la colonie, "dont l'opinion pourra servir de base aux mesures éventuelles que l'on jugera à propos de prendre à l'égard de l'ensemble de ces habitants". Les Lords du Commerce répugnent à prendre une attitude très nette. Ils en disent toutefois assez pour autoriser en principe une déportation massive: si les Acadiens n'ont pas le statut de sujets anglais, ils n'ont pas droit aux terres qu'ils exploitent, puisque ce sont des terres britanniques; et s'ils n'ont aucun droit à leurs terres, il ne sera pas illégal de les en déloger. Il suffira de la décision d'un magistrat colonial pour donner un caractère juridique à ce raisonnement.

Ce qui précède concerne les Acadiens en général. Voici qu'un cas particulier se présente: celui des habitants de la région de Chignectou qui sont passés à Beauséjour. Il sera loisible, si telle est l'opinion du juge en chef, de concéder à des colons britanniques les terres qu'ils ont quittées: dans cette zone stratégique, une agglomération anglaise ne pourrait être que d'une grande utilité, "s'il était possible d'en fonder une dans l'état actuel des choses". Précisément, est-ce possible? D'une part, Shirley a écrit à lord Halifax qu'il se trouve en Nouvelle-Angleterre un grand nombre de personnes prêtes à émigrer dans le voisinage de l'isthme. D'autre part, ajoutent les Lords du Commerce, "il nous paraît qu'il serait absurde de mettre sur pied tout projet d'établissement anglais à cet endroit à moins que ne soient détruits les forts français de Beauséjour, de la baie Verte, etc., que les Indiens ne soient dispersés et que les Français ne soient contraints de chercher refuge dans l'île aride du Cap-Breton, à l'île Saint-Jean et au Canada". Isolée, cette seconde déclaration ne manquerait pas d'importance. Articulée à la première, elle prend une force singulière. L'Angleterre commence par établir son droit à déporter toute la population acadienne. En même temps, elle affirme que la colonisation du pays ne saurait être entreprise méthodiquement que "l'Acadie française" ne soit d'abord éliminée. Tout se tient.

Le Board of Trade n'a pas fini. Il élabore sa politique néo-écossaise dans les perspectives de la politique internationale et de la politique

américaine en général. Sur le premier plan, la tension monte entre la France et l'Angleterre. Sur le second, le gouvernement britannique a pris la décision de recourir à la force: il enverra des troupes au Nouveau Monde; la nomination de Braddock au commandement de ce corps expéditionnaire remonte au 24 septembre 1754; le parti de la guerre combine les plans des campagnes qui devront se dérouler en 1755. Lawrence reçoit l'ordre de se tenir prêt à tout événement et de faire monter avec la plus grande diligence les batteries du fort de Halifax. La conjoncture actuelle est critique, écrivent Leurs Seigneuries, et Sa Majesté se dispose à soutenir les justes droits de son empire; chacun des gouverneurs "doit apporter une attention particulière à la sécurité et à la défense de la colonie qui lui est confiée".²⁸ Il serait superflu de souligner l'extrême importance de cette dépêche: tout le destin d'un peuple s'y dessine déjà.

Avant même de pouvoir en prendre connaissance, Lawrence, impatient d'agir, court à ce qui lui paraît être le plus pressé: la réduction de Beauséjour, pivot de "l'Acadie française". Nous savons combien le développement de cette dernière lui inspire d'inquiétude. Les progrès des Français sont constants. Il est vrai qu'ils n'ont pas esquissé de nouveaux "empiétements" depuis quelque temps, mais leur immobilité apparente ne peut tenir qu'à deux causes. En premier lieu, ils en sont à consolider leurs positions: ils améliorent leurs ouvrages de défense à Beauséjour et à Gaspareau, ils viennent de construire une très belle route entre ces deux forts, ils continuent à faire tout en leur pouvoir pour attirer les Acadiens de leur côté. En second lieu, ils semblent tellement occupés ailleurs sur le continent qu'ils doivent modérer leur allure au nord-est: circonstance dont il importe de savoir profiter.²⁹ C'est ce que le lieutenant-gouverneur répète à Shirley, au début de novembre 1754. Il lui confie, de plus, qu'il a formé le projet de "déplacer les Français de l'isthme de Chignectou et de la rivière Saint-Jean". Cependant il ne pourrait y réussir sans l'aide de la Nouvelle-Angleterre. Il lui faut des troupes. Il demande 2,000 hommes, qu'il voudrait mettre en campagne dès le printemps de 1755, avant l'arrivée des vaisseaux de guerre que la France envoie tous les étés à l'île Royale. Le plan de Lawrence repose sur une considération fondamentale: la nécessité d'agir

28. Le Board of Trade à Lawrence, 29 octobre 1754, BTNS, 36 : 59.

29. Lawrence au Board of Trade, 1er juin 1754, BTNS, 15 : H-252.

vite pour profiter de la situation particulièrement délicate des Acadiens et de l'extrême complexité de la politique française en Amérique. "Votre Excellence, chuchote-t-il à son collègue de Boston, doit sans aucun doute se rendre compte de l'avantage que nous assurera sur les Français le fait de mener l'attaque, vu qu'il leur faut compter surtout sur les Indiens et sur les habitants qui sont passés dans leur camp: il est infiniment probable que ceux-ci les abandonneront dès qu'ils les verront incapables de tenir devant notre offensive, alors qu'ils les appuieraient infailliblement si c'étaient eux qui venaient nous attaquer." Il y a plus. Presque tous les yeux se tournent vers l'Ohio. C'est donc le temps de déclencher un assaut contre Beauséjour. Au reste ce mouvement tournera au bénéfice de toute l'Amérique britannique; il créera une diversion, contraindra l'adversaire de diviser ses forces. Le lieutenant-gouverneur envoie porter son message par le colonel Monckton, qu'il se propose de mettre à la tête de l'expédition.³⁰

Pendant que Lawrence organise sa campagne de 1755 en liaison avec Shirley, le gouvernement anglais met au point le vaste plan d'opérations qui devrait, croit-il, disloquer en une saison la Nouvelle-France et refouler les Canadiens sur le Saint-Laurent. Moins de trois semaines séparent la lettre de Lawrence à Shirley et les "Instructions secrètes" du ministère britannique à Braddock. Le général, on le sait, reçoit la mission de nettoyer la vallée de l'Ohio, le lac Ontario et le lac Champlain. Il reçoit aussi — c'est le huitième point de ses instructions — l'ordre de "détruire le fort français de Beauséjour, ce qui nous permettra de recouvrer notre province de la Nouvelle-Ecosse", et de se mettre à ce sujet en rapport avec le lieutenant-gouverneur, qui a ses projets.³¹ Observons l'entente parfaite qui règne entre le gouvernement impérial et celui de la Nouvelle-Ecosse. Il n'existe pas deux politiques acadiennes, celle de Lawrence et celle du Board of Trade and Plantations. Il n'y en a qu'une, et elle s'élabore en même temps à Londres et à Halifax. Halifax et Londres tombent d'accord sur les principes comme sur les moyens de les appliquer. Avant de donner à Braddock ses instructions, le secrétaire d'Etat Robinson a eu en main une lettre du Board of Trade

30. Lawrence à Shirley, 5 novembre 1754, BTNS, 15 : H-278. Voir les instructions de Lawrence à Monckton, 7 novembre 1754 et 29 janvier 1755, *The Northcliffe Collection*. 25-27.

31. "Secret Instructions for our Trusty and Wellbeloved Edward Braddock Esqr. Major General of Our Forces," 25 novembre 1754. A. & W. I., 604.

soulignant l'importance des agglomérations et des forts français de la rivière Saint-Jean, de Beauséjour et de la baie Verte. Cette lettre contient un extrait de la dépêche de Lawrence en date du 1er août.³² Les Lords du Commerce insistent sur les "conséquences fatales" des "empiétements" de l'adversaire. La colonie, ajoutent-ils, ne pourra progresser, "comme le colonel Lawrence le fait observer pertinemment", aussi longtemps qu'elle restera menacée par les indigènes, et ce mal ne cessera pas "tant que les Français posséderont le côté nord de la baie de Fundy".³³

Ce sera seulement à la mi-janvier 1755, après avoir reçu la réponse de Shirley, que Lawrence mettra ses chefs au courant de ses démarches auprès du gouverneur du Massachusetts. Un fort sur la rivière Chibennacadie, explique-t-il maintenant, ne procurerait pas à la province assez de sécurité. Il a "découvert" qu'aucune mesure de protection ne serait vraiment efficace à moins que les forts français à l'ouest de la Messagouèche ne soient "absolument extirpés". Il y revient: il faut culbuter l'ennemi "avant qu'il n'ait eu le loisir de réunir ses forces". Mais il a été inquiet. N'aurait-on pas pu lui reprocher de s'engager trop avant avec son collègue de la Nouvelle-Angleterre sans attendre l'approbation des Lords du Commerce? Par bonheur, une récente lettre de Sir Thomas Robinson le rassure: le secrétaire d'Etat lui recommande justement de s'assurer le concours de Shirley et d'aller de l'avant. Quant au gouverneur du Massachusetts, il n'hésite pas. Tout sera prêt au printemps de 1755. Et les Acadiens? "Conformément aux ordres de Vos Seigneuries, annonce Lawrence, j'ai communiqué au juge en chef la question juridique concernant les droits des habitants français: le magistrat en poursuit actuellement l'étude, et je vous ferai tenir son rapport à la première occasion."³⁴ En vérité, tout sera bien prêt.

Il ne manque plus au lieutenant-gouverneur que l'approbation explicite du Board of Trade and Plantations. Il ne l'attendra pas longtemps. Au commencement de mai, les Lords du Commerce lui déclarent qu'il pourra compter sur leur "aide" et sur leur "appui" dans toutes les "mesures justes et nécessaires" qu'il croira bon de prendre en vue de promouvoir "le bien-être et la sécurité" de la Nouvelle-Ecosse. Voilà qui est très général. Voici qui est très précis. Beauséjour et Gaspereau

32. Voir plus haut, note 27.

33. Le Board of Trade à Robinson, 31 octobre 1754, A. & W. I., 597 : 18.

34. Lawrence au Board of Trade, 12 janvier 1755, BTNS, 15 : H-277.

ont un "effet nuisible" sur le développement de la colonie; ces deux forts répandent du malaise dans les provinces voisines: par conséquent "l'à-propos et l'utilité" de l'assaut préparé contre eux ne sauraient faire le moindre doute. Il ne reste qu'à souhaiter bonne chance à ceux qui dirigeront les opérations et à espérer "que le succès de cette campagne soit un joyeux présage de futures victoires dans toutes les autres campagnes que Sa Majesté trouvera nécessaire d'entreprendre pour le soutien de ses justes droits et la protection de ses territoires". Belles paroles? Oui, mais aussi expression d'une profonde conviction, et elles s'accompagnent d'un témoignage tangible: l'envoi d'un vaisseau chargé d'armes et de transports pleins de vivres.³⁵ L'expédition de Beauséjour sera le point tournant de l'histoire de la défaite acadienne. Lawrence l'a décidée, c'est clair. Il est non moins clair que sa décision ne faisait que prévenir les désirs du gouvernement impérial.

Pendant que s'échange cette correspondance, les événements vont leur train en Nouvelle-Angleterre. A Boston, Shirley se multiplie. Dans la dernière semaine de mars 1755, il peut déjà annoncer que les préparatifs de la campagne d'Acadie sont fort avancés. Il les pousse avec toute la diligence possible parce qu'il lui tarde de se mettre lui-même en route à destination d'Alexandria, en Virginie, où Braddock a donné rendez-vous aux gouverneurs; c'est là que l'Amérique britannique va s'efforcer de coordonner ses efforts contre la Nouvelle-France.³⁶ A la réunion d'Alexandria, on discutera naturellement l'offensive de Beauséjour. Braddock étudie les plans qu'ont arrêtés Lawrence et Shirley, les approuve et confirme la nomination de Monckton à la tête de l'entreprise.³⁷ Le reste sera l'affaire de trois semaines.

Sous l'escorte de trois frégates, un convoi d'un peu plus de trente voiles quitte la baie de Boston le 26 mai et aborde le lendemain à Annapolis. Après y avoir opéré sa jonction avec une autre escadre venue de Halifax, la flotte poursuit sa route jusqu'au fort Lawrence, où elle s'arrête le 2 juin. Deux jours plus tard, 2,000 provinciaux et 250 soldats

35. Le Board of Trade à Lawrence, 7 mai 1755, BTNS, 36 : 118.

36. Shirley à Robinson, 24 mars 1755, NYCD, 6 : 942.

37. Braddock à Napier, 19 avril 1755, dans S. M. Pargellis, éd., *Military Affairs in North America*. (New-York, c. 1936), 81.

anglais campent sur "la très belle route" qui relie Beauséjour à Gaspereau. Le 5, ils sont à un mille de Beauséjour. Le 8, ils se retranchent sur une hauteur à un demi-mille du fort. Le 14, leurs mortiers ouvrent le feu. Le 16, Beauséjour capitule. Le 17, Gaspereau se rend à son tour.³⁸ Episode d'histoire militaire d'un déploiement très modeste, même pour l'Amérique; mais les Anglais y gagnaient un immense avantage stratégique. L'Acadie "française" croulait.³⁹

Comment expliquer un tel effondrement? Par la lâcheté du commandant de Beauséjour, Louis Du Pont du Chambon de Vergor? A la nouvelle de l'approche des Anglais, Vergor avait envoyé à tous les Acadiens qu'il pouvait atteindre, peut-être douze à quinze cents hommes, l'ordre d'accourir à la défense de l'isthme. Ils vinrent en grand nombre. Conscients, toutefois, de la gravité de l'aventure dans laquelle ils s'engageaient, ils exigèrent du commandant un ordre écrit leur enjoignant de porter les armes sous peine de mort. S'ils tombaient aux mains de l'ennemi, ils pourraient établir qu'ils avaient servi contre leur gré. C'était mauvais signe. Le bombardement du 14 juin commença à les démoraliser. Le lendemain, ce fut de l'épouvante; ils voulaient s'en aller avant l'investissement de la place. Le 16, quand une grosse bombe eut démolie une casemate, tuant tous ses occupants, ce fut le coup de grâce. Vergor dut entamer des pourparlers de capitulation. La fin était d'ailleurs prévisible depuis le moment où un corps de 450 Acadiens et sauvages, retranchés dans un avant-poste au bord de la rivière Mesagouèche, avaient cédé sous la pression britannique après une résistance d'une heure.⁴⁰ Il est remarquable que Vergor ait utilisé à fond tout le matériel dont il disposait; son artillerie fit un feu d'enfer sur les envahisseurs: "On ne pouvait entendre que le rugissement des canons", rapporte un témoin anglais.⁴¹ Il ne put cependant se servir aussi bien de ses hommes. Ceux-ci ne voulaient pas se battre. Quand Beauséjour se rendit, il n'y restait que 150 soldats et 300 Acadiens, dont plusieurs blessés. Les autres avaient disparu. Ils n'avaient pas osé pousser

38. Lawrence H. Gipson, *The Great War for the Empire: The Years of Defeat, 1754-1757* (New-York, 1946), 228-233. — A l'avenir: Gipson, 6.

39. H. L. Osgood, *The American Colonies in the Eighteenth Century*, (4 vol., New-York, 1924), 4: 361.

40. Lawrence au Board of Trade. 28 juin 1755, BTNS, 15: H-300.

41. *The New-York Mercury*, 6 juillet 1755.

à bout la résistance de crainte de trop se compromettre et de risquer la corde pour haute trahison.

Quant à Vergor, "la résistance qu'il a faite a été proportionnée à sa situation", jugeait le gouverneur de l'île Royale, Drucourt. Pour le commandant de Gaspereau, Villeray, il ne pouvait pas songer à défendre son poste: c'était un simple entrepôt; on lui reprocha seulement de ne l'avoir pas brûlé au lieu de le livrer, et Drucourt voyait dans sa conduite "plus de deffaut de tête que de coeur".⁴² Machault aurait aimé faire un exemple au début des hostilités, il ordonna de passer les deux officiers en conseil de guerre et recommanda "la sévérité".⁴³ L'un et l'autre en sortirent justifiés.⁴⁴ Boishébert plaçait ailleurs la responsabilité de la défaite. Faisant allusion à la déportation et aux atrocités dont elle s'accompagna, il disait des Acadiens: "Il faut espérer que le mauvais traitement qu'ils ont leur fera sentir combien il leur est avantageux d'être sous notre domination, ils seroient beaucoup plus à plaindre s'ils ne s'étoient pas comportés en vray lâches, lorsque M. de Vergor a été attaqué."⁴⁵ C'était vite dit. En réalité, "l'Acadie française" se désintégraît au premier choc. Pourquoi? Sa structure n'avait jamais été solide. Elle avait été une création artificielle. La peur l'avait fait naître. La peur la brisa.

Comme il fallait s'y attendre, un article de la capitulation du 16 juin concernait les Acadiens. Il stipulait que, puisqu'ils avaient été "forcés de prendre les armes sous peine de Vie", ils seraient "pardonnés".⁴⁶ Le vainqueur souscrit à cet engagement. Pourtant, dès le 28 juin, en envoyant au Board of Trade la nouvelle que les Acadiens qui ont servi sous Vergor remettent leurs armes à Monckton, Lawrence déclare: "De toute façon, je lui ai donné l'ordre de les chasser du pays." Si toutefois, précise-t-il, le lieutenant-colonel a besoin de leurs services pour construire des casernes à l'usage des troupes britanniques, il lui sera loisible de commencer par "leur faire faire tout le travail qu'ils

42. Drucourt à Machault, 10 novembre 1755, AC, C 11B, 35 : 118-119.

43. Machault à Drucourt, 5 septembre 1755, AC, B 101 : 204-204v; Machault à Vaudreuil, 20 février 1756, AC, B 103 : 2-2v; "Lettre du Roy à M. de Vaudreuil," 20 février 1756, *ibid.*, 2v.

44. Vaudreuil à Massiac, 12 juin 1758, AC, C 11A, 103 : 76 (copie aux APC); voir *Journal* de Montcalm, 314.

45. Boishébert à Drucourt, 10 octobre 1755, AC, C 11B, 35 : 154.

46. "Capitulation du fort de Beauséjour," AC, F 3, 14 (Supplément) : 65.

pourront".⁴⁷ Quelques mois plus tard, le lieutenant-gouverneur explique sa décision. A l'égard du mot "pardonnés", inscrit au 4e article de la capitulation, il signifiait simplement "que les habitants français pris dans le fort les armes à la main ne seraient pas mis à mort". Monckton, ajoute-t-il, n'avait jamais entendu que cet article voulût dire davantage car, avant son départ pour l'isthme, Lawrence l'avait prévenu qu'il faudrait expulser les Acadiens qu'il trouverait chez les Français. Par ailleurs, le vainqueur de Beauséjour a bien fait de laisser croire à ces habitants qu'ils seraient "pardonnés": il s'agissait de ne pas pousser au désespoir, de ne pas "provoquer leur fuite au Canada".⁴⁸ Cela était dit en langage de politicien. En termes clairs, c'eût été beaucoup plus simple: si l'on avait fait croire aux Acadiens de Beauséjour qu'ils seraient "pardonnés", c'était pour ne pas leur inspirer le courage du "désespoir", pour les empêcher de s'évader et se servir de leurs bras avant de sévir.

Voilà la hache portée à la racine de la petite Acadie des Français. Il n'y reste que des groupes de partisans avec Boishébert, qui a détruit son poste de la rivière Saint-Jean plutôt que de le rendre et s'est replié dans l'intérieur.⁴⁹ Mais la véritable Acadie, celle des Acadiens? Son sort se décide en juillet 1755.

* * *

Lawrence commence par travailler un groupe représentatif d'habitants. Des députés du bassin des Mines arrivent à Halifax. Le 3 juillet, le lieutenant-gouverneur les convoque devant le conseil de la province et discute avec eux, article par article, un mémoire "arrogant" qu'ils avaient remis, le mois précédent, au commandant militaire de leur région. Ensuite, le conseil leur propose de jurer allégeance à George II. Les délégués hésitent, demandent d'aller consulter les habitants qu'ils représentent. A chacun de décider pour soi, répliquent les conseillers, qui leur donnent vingt-quatre heures pour réfléchir.⁵⁰ Le lendemain, les Acadiens reparaissent devant Lawrence et ses collègues. Ont-ils mo-

47. BTNS, 15 : H-300.

48. Lawrence à Robinson, 30 novembre 1755, PRO, CO 5, 17 : 46s.

49. Lawrence au Board of Trade, 18 juillet 1755, BTNS, 15 : H-307; Boishébert à Drucourt, 10 octobre 1755, AC, C 11B, 35 : 152-155.

50. Procès-verbal de la séance du 3 juillet 1755, Akins, 247-255.

difié leur attitude? Non; ils tiennent toujours à se voir exemptés de porter les armes contre les Français. La réponse du conseil est toute prête: ils ne peuvent plus être regardés comme des sujets britanniques, ils seront détenus à l'île George, dans la baie de Chibouctou, en attendant qu'on les déporte en France. Quinze jours plus tard, Lawrence rapporte que, depuis, les prisonniers ont "vivement désiré" prêter leur serment, mais n'en ont pas reçu la permission; ils ne la recevront d'ailleurs pas, précise le haut fonctionnaire, "tant que nous n'aurons pas constaté les dispositions du reste des habitants".⁵¹

Ainsi commence, à petit bruit, le "grand dérangement". Sans doute y manque-t-il encore une formalité. Elle ne tardera pas. Le Board of Trade and Plantations, on s'en souvient, avait prescrit au lieutenant-gouverneur de consulter le juge en chef pour définir le droit des Acadiens à l'occupation de leurs terres. Ce magistrat s'appelle Jonathan Belcher, c'est un Bostonnais, il occupe son poste à Halifax depuis l'automne de 1754. Non pas que ces détails prennent beaucoup d'importance: tout autre acteur que Belcher eût pu jouer le même rôle. Après les deux décisions qui sont intervenues coup sur coup — déporter les habitants de l'Acadie française, déporter les délégués du bassin des Mines — la sentence de Perrin Dandin ne saurait être que la déportation, et le procès qu'il instruit peut difficilement apparaître sous un autre jour que celui d'une "mise en scène judiciaire".⁵² S'il est vrai, comme Lawrence l'indique, que le juge en chef a déjà entamé l'étude de la question acadienne à la mi-janvier 1755,⁵³ la cause ne peut qu'être entendue lorsque le magistrat dépose son rapport sur la table du conseil provincial, le 28 juillet.⁵⁴ Néanmoins, ce texte est du plus haut intérêt. Presque perdu au milieu des récriminations souvent vaines qui s'expriment, émerge le motif fondamental de l'expulsion des Acadiens. Ce motif, c'est une volonté farouche de colonisation; colonisation qui,

51. Lawrence au Board of Trade, 18 juillet 1755, BTNS, 15 : H-307.

52. C'est le titre du chapitre XIII de *la Tragédie d'un peuple* (2 vol., Paris, 1924) d'Emile Lauvrière.

53. Voir plus haut, note 34.

54. "Copy of Mr. Chief Justice Belcher's Opinion in Council as to the removal of the French Inhabitants in Nova Scotia dated Halifax 28 July 1755," A. & W. I., 597. On trouvera une traduction de cette pièce dans H. d'Arles, éd., *Acadie*, 2 : 456-460 (appendice V). M. Lauvrière (*La Tragédie d'un peuple*, 1 : 430-434) a emprunté cette traduction sans en indiquer la provenance et l'a truffée de commentaires.

succédant à un développement antérieur, devra s'édifier sur des ruines, par l'exploitation à fond d'une défaite.

Que dit Belcher? "La question maintenant soumise au gouverneur et à son conseil quant au droit de séjour ou au déplacement des habitants français de la province de la Nouvelle-Ecosse est de la plus grande importance pour l'honneur de la couronne et le développement de la colonie; de plus, comme il pourrait bien ne plus se présenter une conjoncture aussi favorable que la présente pour apporter à ce problème une solution efficace, j'estime qu'il est de mon devoir d'exposer pourquoi nous ne devons pas permettre aux habitants français de prêter serment et de demeurer dans la province." Et le juge d'énumérer ses considérants: 1. depuis 1713, les Acadiens n'ont eu d'autre attitude que celle de "rebelles"; 2. les tolérer plus longtemps dans la colonie serait contraire aux instructions du roi à Cornwallis et comporterait le risque "d'encourir le déplaisir de la couronne et du parlement"; 3. ce serait "ruiner l'objectif visé par l'expédition de Beauséjour"; 4. ce serait "paralyser le progrès de la colonisation", oeuvre pour laquelle la métropole s'est livrée à de grandes dépenses; 5. il faut s'attendre, de la part des Acadiens, à une recrudescence de "perfidie" et de "trahison" après le départ de la flotte anglaise et le retrait des troupes de la Nouvelle-Angleterre, et à ce moment la Nouvelle-Ecosse ne disposera plus des moyens de leur faire évacuer leurs terres.

Belcher développe un à un ces cinq points. Son petit historique des "rébellions" acadiennes aurait tout au plus un intérêt de curiosité s'il ne soulignait que, depuis la fondation de Halifax, les Acadiens ont toujours poussé les sauvages à harceler la ville naissante et n'ont cessé de ravitailler et de renseigner les troupes françaises qui sont venues se retrancher dans le pays. Qu'en est-il résulté? Les colons britanniques ont dû s'enfermer dans des postes fortifiés et n'ont pu s'adonner à la culture des terres que le gouvernement leur avait concédées. Voilà pourquoi la moitié des colons amenés à grands frais dans le pays s'en sont retirés pour s'établir dans d'autres colonies "où ils pouvaient gagner leur pain sans risquer leur vie".

L'analyse que fait le magistrat des instructions de Cornwallis aboutit à la conclusion que ce serait "les observer à la lettre" que d'expulser les Acadiens. Cette assertion ne signifierait pas grand'chose si elle n'était que de Belcher. Mais les Lords du Commerce et le gouvernement

anglais eurent en main ce texte du juge,⁵⁵ et il ne paraît pas qu'ils l'aient désavoué en aucune manière, donnant ainsi une approbation implicite à son interprétation des fins que poursuivait l'Angleterre dès 1749.

La chute de Beauséjour, observe le fonctionnaire, aurait dû entraîner l'effondrement de la résistance acadienne. Ne voilà-t-il pas, au contraire, que les habitants ont refusé, "même en présence des amiraux" [Boscawen et Mostyn], de se soumettre aux serments exigés d'eux? "Si tel est leur langage maintenant que la flotte et les troupes sont avec nous, je ne sais quel sera leur ton et à quelle extrémité ils porteront leur insolence et leurs actes d'hostilité lorsque les vaisseaux et les soldats seront partis." — Cette réflexion rejoint le cinquième considérant du magistrat: il faut profiter de la présence du corps expéditionnaire venu de la Nouvelle-Angleterre pour effectuer une expulsion que la colonie, réduite à ses seules forces, ne pourrait pas mener à bien.

Le quatrième point du rapport en complète le premier. Le gouvernement ne saurait permettre aux Acadiens de prolonger leur séjour dans le pays sans "retarder le progrès de la colonisation et probablement le compromettre tout à fait". Ici, le facteur démographique, élément capital de tout développement colonial, entre en jeu. Belcher calcule que la province peut compter 8,000 Acadiens contre seulement 3,000 Anglais. Ces chiffres ne sont pas exacts, mais la proportion de l'un à l'autre semble exprimer assez bien l'écart qui existe entre les deux populations. L'échec relatif des établissements de la côte orientale enseigne aux Anglais combien il sera difficile de rattraper le peuplement français, d'autant que la supériorité numérique de ce dernier ne peut avoir pour effet que "d'inquiéter" les colons britanniques déjà installés en Nouvelle-Ecosse et d'écarter ceux qui songeraient à venir les rejoindre. Il faut donc expulser les Acadiens.

Question de colonisation, et l'on voit comment elle se pose. Reprenons. L'empire américain de l'Angleterre doit s'ancre à la Nouvelle-Ecosse parce qu'ainsi l'exige la structure géographique du continent. S'il laissait rentrer la France en Acadie, ou plutôt s'il ne l'en faisait pas sortir, il livrerait à un empire rival une énorme tête de pont sur l'Atlantique et lui abandonnerait un réseau de communications ininter-

55. Belcher à Pownall, 24 décembre 1755, BTNS, 16 : I-10.

rompues entre Louisbourg et la Nouvelle-Orléans. Dans ces conditions, toutes les colonies britanniques subiraient une pression constante sur leurs flancs ou sur leurs derrières, et leur développement normal s'en trouverait gêné. Or, une longue et pénible expérience l'a démontré, la puissance britannique ne peut s'enraciner ni s'étaler en Nouvelle-Ecosse sans s'y substituer à ce qui reste de la colonisation française; cela veut dire qu'à peine de se voir condamnée à construire à prix d'or une colonie qui ne sera de longtemps viable et qui court risque de ne l'être jamais, en marge de la vieille société française — qui a naturellement poussé ses racines dans les régions les plus propices à l'accroissement d'une collectivité vigoureuse, — il est impératif qu'elle commence par arracher l'Acadie du sol qui lui donne sa cohésion, c'est-à-dire sa vie, après quoi, mais après quoi seulement, elle se sera mise en position de créer un pays anglais. Où l'on touche du doigt la naïveté de l'écrivain qui fait la petite bouche en reprochant à Belcher de se soucier de colonisation et qui jette de haut ce commentaire: "Ainsi prime toujours chez ce peuple marchand la question d'intérêt pécuniaire."⁵⁶ Mais toute l'histoire de l'Amérique en est alors une de rivalités coloniales. Tous les colonisateurs se ressemblent. L'affreux épisode de la dispersion des Acadiens ne se conçoit que dans le cadre d'un conflit de colonisations; précisons, bien que ce soit superflu: de colonisations qui entrent en conflit précisément parce qu'elles visent en même temps les mêmes objectifs.

Belcher a résumé les principes de la politique anglaise en Acadie. C'est le 28 juillet 1755. Le même jour, le conseil de la Nouvelle-Ecosse prend sa décision; ou plutôt, car son rôle est modeste, il se contente de déclarer: "Comme il avait été décidé antécédemment d'expulser les habitants français de la province s'ils refusaient de prêter le serment, il n'y avait plus par conséquent qu'à prendre les mesures nécessaires pour opérer leur expulsion et à décider à quels endroits les expulser." Lawrence et les conseillers, avec qui siègent les amiraux Boscowen et Mostyn, recommandent "à l'unanimité" de "dispenser" les Acadiens dans les colonies américaines: il faut éviter qu'ils ne puissent se regrouper et rentrer dans la province, déterminés à "malmenner les colons qui pourraient s'être établis dans leurs fermes".⁵⁷ Déplacement, dis-

56. E. Lauvrière, *La Tragédie d'un peuple*, 1: 431.

57. "Séance du Conseil tenue chez le gouverneur, à Halifax, le lundi, 28 juillet 1755," RAC pour 1905, 2 (3e partie): 63s.

persion, remplacement: tels sont les trois aspects de la grande opération commencée en 1755, et ces trois aspects, il n'est pas inutile de le souligner, ont une égale importance.

C'est aussi ce qui ressort des explications que Lawrence fournira aux Lords du Commerce à la mi-octobre. Vu leur attitude, il a fallu contraindre les habitants français de quitter le pays. Le conseil provincial "s'est mis immédiatement en quête de la méthode la plus rapide, la moins coûteuse et la plus sûre de donner suite à cette décision nécessaire". Expédier les Acadiens à l'île Royale ou au Canada, c'eût été donner des miliciens à ces deux colonies françaises. On est donc convenu de les distribuer dans les territoires anglais, depuis la Georgie jusqu'à la Nouvelle-Angleterre, en observant, le lieutenant-gouverneur y insiste, la plus stricte économie. Le bétail des déportés — sur cela, il insiste moins — a été confié à ceux des habitants britanniques qui pourront le nourrir durant l'hiver. Ce n'est là qu'un premier pas. Il reste maintenant à introduire dans la Nouvelle-Ecosse une population qui héritera des fermes acadiennes; ces nouveaux éléments mettront la colonie à même de subvenir à ses propres besoins et au ravitaillement de ses garnisons anglaises: voilà un des "heureux résultats" que le fonctionnaire attend de sa politique, celle-ci "nous procurant une grande quantité de sol fertile", prêt à fournir un rendement immédiat. Le Board of Trade and Plantations reçut cette dépêche le 20 novembre et en prit connaissance le 25.⁵⁸

La suite ne manque pas d'intérêt. Le 25, les Lords du Commerce apprennent de Lawrence la nouvelle de la déportation. Le 26, ils recommandent au roi de nommer Lawrence "gouverneur en chef" de la Nouvelle-Ecosse, "attendu qu'il nous paraît avoir toutes les qualités et tous les mérites requis pour occuper ce poste".⁵⁹ Le 18 décembre, le ministère se rend à leur désir.⁶⁰ Ils transmettent à leur subordonné sa commission le 25 mars 1756, et c'est à cette occasion qu'ils lui confient: "Nous avons communiqué au secrétaire d'Etat de Sa Majesté le passage de votre lettre qui a rapport au déplacement des habitants français et à la façon dont vous y avez procédé." Leurs Seigneuries sont

58. Lawrence au Board of Trade, 18 octobre 1755, BTNS, 15 : H-311.

59. Le Board of Trade au roi, 26 novembre 1755, BTNS, 36 : 135.

60. BTNS, 16 : I-1.

satisfaites: "Nous ne doutons pas que Sa Majesté n'approuve votre conduite." ⁶¹ Après cette promotion, qui eût pu en douter?

Bien vue des milieux politiques de Londres, comment la déportation sera-t-elle accueillie par les divers gouvernements américains? Lorsqu'il en annonce la nouvelle à ses collègues des autres provinces, Lawrence leur donne des éclaircissements semblables à ceux qu'il fournira à ses chefs. Il était devenu nécessaire, leur dit-il, de "nous débarrasser d'un élément de population qui aurait toujours fait obstacle à notre intention de développer cette colonie"; c'était une mesure indispensable "à la sécurité de cette province, de la conservation de laquelle dépend, dans une large mesure, la prospérité de l'Amérique du Nord". ⁶² Le lieutenant-gouverneur du Massachusetts y voit tout de suite une "sage précaution". ⁶³ Partout ailleurs, on manifeste de l'embarras. En Pennsylvanie, Morris se contente de communiquer à son conseil la lettre de Lawrence et d'en donner un résumé à l'assemblée législative. ⁶⁴ Il ne sait que faire des proscrits que la Nouvelle-Ecosse lui envoie; il les laisse entassés dans les vaisseaux qui les avaient transportés à Philadelphie jusqu'à ce que les médecins le préviennent du danger d'une épidémie. ⁶⁵ En Virginie, leur apparition cause de la "surprise", au dire de Dinwiddie, qui se demande où les mettre: à l'intérieur de la colonie, toutes les terres sont prises, il ne saurait être question d'en réquisitionner pour eux; il n'est pas davantage possible de les établir sur les frontières, où ils pourraient donner la main aux bandes indigènes et canadiennes qui y sèment déjà le massacre et la destruction: rien d'étonnant, donc, à ce que le gouverneur ait du mal à persuader à la majorité de son conseil d'ouvrir les portes du pays aux déportés. ⁶⁶ Entr'ouvrir serait plus exact: Dinwiddie finira par renvoyer en Angleterre tous les Acadiens qu'il a sur les bras, au grand mécontentement du gouvernement impérial. ⁶⁷ La Caroline du Sud, où il en afflue un peu plus d'un millier en

61. BTNS, 36 : 273.

62. Lettre circulaire de Lawrence aux gouverneurs, 11 août 1755, BTNS, 15 : H-312.

63. Spencer Phips à Monckton, 20 août 1755, *The Northcliffe Collection*, 37.

64. *Pennsylvania Provincial Archives*, 6 : 712s; message à l'assemblée, 24 novembre 1755, PRO, CO 5, 17 : 115.

65. Message de Morris à l'assemblée, 24 novembre 1755, *Pennsylvania Provincial Archives*, 6 : 730.

66. Dinwiddie à Fox, 24 novembre 1755, PRO, CO 5, 17 : 1-2.

67. *Id.* à *id.*, 9 novembre 1756, *ibid.*, 733; *Mercure historique de La Haye*, 141 (juillet 1756) : 97.

1755 et dans les premiers mois de 1756, en laisse disparaître près de la moitié, dont une partie aboutissent en Grande-Bretagne et de là en France.⁶⁸ En France comme partout, on en sera fort encombré.⁶⁹

Néanmoins, tout à son triomphe, Lawrence qui, quelques mois auparavant, voyait se dessiner devant la Nouvelle-Ecosse de "brillantes" perspectives, maintenant qu'il avait "extirpé ces perfides et vils Français Neutres", au prix d'une opération "coûteuse", mais "heureuse",⁷⁰ — Lawrence, au printemps de 1756, se donne "le plaisir d'informer Leurs Seigneuries que les diverses provinces ont accueilli les habitants français qui leur avaient été expédiés".⁷¹ Plaisir éphémère. Car voilà que des groupes de déportés, surtout en Georgie et en Caroline du Sud, organisent leur évasion sous l'oeil distrait et parfois sympathique des pouvoirs publics: il y a même, dit-on, des gouvernements locaux qui leur procurent des bateaux. Les proscrits s'efforcent de rentrer chez eux. Le gouverneur de la Nouvelle-Ecosse prend peur. Il demande à ses collègues de tout tenter pour contrecarrer de si "pernicieux desseins": le retour des exilés serait "fatal" aux intérêts britanniques "dans cette partie du monde".⁷²

Il n'y a rien d'inattendu à ce que des gouvernements envisagent la dispersion acadienne sous l'angle des intérêts publics qu'elle favorise ou qu'elle dérange. Pour eux, elle constitue une question politique. L'opinion cependant s'en est-elle émue? Winslow transcrit dans son journal le petit discours qu'il a fait aux habitants de Grand-Pré, le 5 septembre 1755, pour leur apprendre qu'il va les déporter: "Le devoir que j'ai à remplir, quoique nécessaire, m'est très désagréable et contraire à ma nature et à mon caractère, car je sais que cela vous affligera puisque vous possédez comme moi la faculté de sentir."⁷³ Cette niaiserie est une des très rares considérations humanitaires qui se soient exprimées

68. Lettre du Board of Trade, 14 avril 1756, A. & W. I., 597; Lyttleton à Fox, 16 juin 1756, PRO, CO 5, 17: 531-532.

69. François Bigot, *administrateur français*, 2: 144, note 164.

70. Lawrence à Halifax, 9 décembre 1755, dans Pargellis, éd., *Military Affairs in North America*, 155.

71. Lawrence au Board of Trade, 28 avril 1756, BTNS, 16: I-15.

72. Lettre circulaire de Lawrence aux gouverneurs, 1er juillet 1756, BTNS, 16: I-24; Lawrence au Board of Trade, 5 août 1756, I-17; Sharpe à Lawrence, 24 août 1756, *Sharpe Correspondence*, 1: 471; Vaudreuil à Machault, 7 août 1756, AC, C 11A, 101: 85v-86; *id.* à *id.*, 6 août 1756, *ibid.*, 81-82.

73. RAC pour 1905, 2 (3e partie): 76.

en Amérique, à l'époque, sur le sort des Acadiens. A New-York et ailleurs, des journaux publient la dépêche suivante, datée de Halifax, le 9 août 1755: "Nous voici avec un grand et noble dessein: l'expulsion des Français neutres de cette province... Si nous y réussissons, ce sera une des plus grandes choses que les Anglais auront jamais faites en Amérique; car, tout le monde en convient, la partie du pays qu'ils possèdent offre d'aussi bon sol qu'il y en ait dans le monde: si nous pouvions mettre de braves agriculteurs anglais à leur place, cette colonie abonderait en denrées de toutes sortes."⁷⁴ Le plus souvent, les périodiques américains se contentent de rapporter presque sans commentaires la nouvelle de l'expulsion et de ses péripéties: nous disperserons sept mille habitants, dit l'un;⁷⁵ d'ici trois semaines, nous les aurons tous déportés, assure un autre;⁷⁶ ailleurs, on enregistre des arrivages de "Français neutres" ou des "Français (faussement appelés) neutres";⁷⁷ on suit l'opération à mesure qu'elle se déroule.⁷⁸ Dans un sermon prononcé à Boston en 1760, le Révérend Nathaniel Appleton évoquera la déportation des Acadiens, expliquant que leur présence en Nouvelle-Ecosse eût constitué "un obstacle à toute colonisation britannique dans cette province".⁷⁹

En Grande-Bretagne, dès qu'il apprend la chute de Beauséjour, le *London Magazine* prévoit qu'il sera désormais possible de "réduire" les dix à quinze mille Acadiens à la condition de "sujets de la couronne d'Angleterre".⁸⁰ L'opinion métropolitaine ne semble pas s'attendre à la dispersion. Une fois au courant, elle ne manifeste pas de déplaisir. Au début de 1756, un correspondant anglais du *Mercure* de La Haye communique à sa revue une lettre de Halifax, pleine de "choses vues": les régiments qui servent en Nouvelle-Ecosse s'emploient à mettre les Acadiens dans des navires à destination des colonies britanniques; pour

74. *The New-York Gazette*, 1er septembre 1755; *The Maryland Gazette*, 11 septembre 1755.

75. *The Maryland Gazette*, 4 septembre 1755.

76. *The New-York Mercury*, 15 septembre 1755; *The Maryland Gazette*, 25 septembre 1755.

77. *The Pennsylvania Gazette*, 13 novembre et 4 décembre 1755; *The New-York Mercury*, 2 février 1756.

78. *The New-York Mercury*, 3 mai 1756; *The Pennsylvania Gazette*, 6 mai 1756.

79. *A Sermon Preached October 9. [1760]*, 22. Brochure conservée à l'Université Harvard.

80. *London Magazine* (août 1755), 359.

les mieux "extirper" — expression fréquente dans la documentation anglaise — "on a brûlé & détruit leurs Maisons, leurs Granges, leurs Fermes, & leurs Villages; et leur Bétail a été chassé par milliers dans les Bois, où les prendra qui voudra. Ainsi, l'un des plus beaux Pays du Monde se trouve à présent ravagé & désert".⁸¹ En 1760, le *London Magazine* fait paraître une série d'articles sur l'histoire de la guerre. Ce récit mentionne en passant l'expulsion entreprise en 1755 et en donne cette explication: "Car, comme c'étaient tous des papistes fanatiques, on ne jugea pas qu'on pût attendre d'eux la moindre fidélité tant qu'ils demeureraient aussi près de leurs compatriotes du Canada et du Cap-Breton."⁸² Dans la chronique qu'il mit en librairie au lendemain du conflit, le Révérend Entick raconte que Lawrence ne se borna point à "poursuivre ces dangereux habitants l'épée et la torche à la main", ravageant leur pays, brûlant leurs demeures et dispersant leurs troupeaux, mais estima qu'il était du service du roi de les "transporter" ailleurs, "mesure fort louable" dont l'exécution, toutefois, ne fut pas assez "prudente", puisqu'il les dispersa "au milieu des rigueurs de la saison d'hiver, presque nus, sans argent et sans effets"; ce ne fut pourtant pas là la plus grave imprudence du gouverneur: "il ne les refoula pas assez loin" . . .⁸³

Dans les deux mondes, la conscience britannique est tranquille. On l'aura pourtant observé, l'opinion d'Amérique pose mieux la question que l'opinion d'Angleterre. Celle-ci ne paraît pas toucher à l'aspect capital de la politique poursuivie en Nouvelle-Ecosse: l'idée de coloniser. Politique, en effet, et qui se développe systématiquement durant des années. Ce serait une erreur grossière que d'assimiler la déportation des Acadiens à un brusque accès de violence, à une monstrueuse saute d'humeur qui aurait un moment secoué Lawrence et ses collaborateurs — à l'insu du gouvernement britannique. Non; la dispersion va durer jusqu'en 1762. Elle n'est ni un incident ni un accident. Encore un coup, on ne peut la décrire autrement que comme une politique. Politique réfléchie, amorcée avant juillet 1755. Politique qui se déploie durant sept, huit ans. Politique que la métropole n'a pu ignorer et qu'elle a, on le sait

81. *Mercurie historique de La Haye*, 140 (février 1756) : 217.

82. "An Impartial and Succinct History of the Origin and Progress of the Present War," *London Magazine* (juin 1760), 291.

83. Entick, 1 : 385.

déjà, approuvée et adoptée. Politique cependant qui n'est pas spécifiquement britannique: politique de conquête, politique impérialiste que la France s'était révélée prête, neuf ans plus tôt, à mettre en oeuvre dans la mesure où ses besoins l'eussent exigé.

* * *

L'immense coup de filet de l'été et de l'automne de 1755 prit six ou sept mille Acadiens.⁸⁴ Pendant que ceux-ci se faisaient enlever, d'autres réussissaient à s'éloigner de leurs agglomérations avant l'arrivée des détachements britanniques destinés à les capturer. C'est ainsi que tout un village, celui de Cobequid, gagna l'île Saint-Jean où, dans les derniers mois de 1755 et les premiers de l'année suivante, affluèrent environ deux mille réfugiés.⁸⁵ Si, à l'été de 1755, la Nouvelle-Ecosse comptait, comme on le croit, à peu près 16,000 Acadiens, y compris les 3,000 habitants passés depuis six ou sept ans du côté de l'Acadie "française", ces données nous permettent de constater combien, malgré son étendue, le succès de Lawrence était partiel. Mais attention! Nous devons ici nous mettre en garde contre une erreur trop facile. Tandis qu'il est juste d'observer que la besogne du gouvernement néo-écossais n'est pas encore terminée en 1756, un fait s'impose tout de même: l'Acadie a reçu son coup de mort dès l'année précédente. Il reste tout au plus à l'achever. Quel intérêt alors, peut-on se demander, y a-t-il à suivre, même en raccourci, le reste de cette histoire? Celui-ci: le développement de la dispersion nous aidera à préciser les objectifs et les méthodes de la colonisation britannique aussi bien que l'ampleur et la signification de la défaite acadienne.

Les habitants d'origine française qui restent en Nouvelle-Ecosse après 1755 causent de graves inquiétudes à Lawrence et à ses chefs. Quand les deux bataillons provinciaux affectés à la campagne de Beau-séjour et à la déportation rentrèrent en Nouvelle-Angleterre, le gouverneur s'en plaignit au secrétaire d'Etat Robinson. Plainte tout à fait

84. Il est très difficile de donner des chiffres précis sur la déportation de 1755. E. Lauvrière écrit qu'elle toucha 7,000 personnes, bien que le total des divers nombres qu'il établit lui-même se rapproche plus de 6,000 que de 7,000 (*La Tragédie d'un peuple*, 1 : 482-484, 492). L. H. Gipson (6 : 282) dit "plus de six mille".

85. D.C. Harvey, *The French Regime in Prince Edward Island* (New Haven, 1926), 180s. — Voir Vaudreuil à Machault, 7 août 1756, AC, C 11A, 101 : 85.

justifiée, opinèrent les Lords du Commerce, qui regrettaient qu'on enlevât ainsi à leur subordonné les moyens "d'exécuter l'excellent projet" qu'il avait formé de compléter son oeuvre en "enlevant les Français de leurs possessions de la rivière Saint-Jean" et qui déplorait encore davantage que s'effondrât l'espoir de convertir en colons ces militaires et de les établir tout de suite sur les terres évacuées par les Acadiens. Il ne devait pas être bien difficile, réfléchissaient-ils, d'y attirer des agriculteurs des provinces voisines, à court de sol défriché; et il fallait se hâter: chaque jour de retard diminuait la valeur de ces fermes, rendait plus ardu le repeuplement de la colonie.⁸⁶

C'était vrai, plus encore peut-être que ne le croyait le Board of Trade and Plantations. Le pays devenait dangereux. En Nouvelle-Angleterre et dans le New-York, la nouvelle circulait que des proscrits ayant échappé à l'expatriation s'étaient cachés dans les bois et rôdaient maintenant par petites bandes; désespérés, la rage au coeur, "plus barbares que les Indiens", ils avaient déjà scalpé plusieurs Anglais.⁸⁷ A Montréal, Vaudreuil suivait ces événements avec une extrême attention. L'automne précédent, il avait fait écho aux récits d'atrocités qui lui parvenaient de la Nouvelle-Ecosse: des soudards britanniques auraient fait mourir deux Acadiennes sous le fouet et en auraient cruellement "fustigé" plusieurs autres; et il avait encouragé Boishébert, qui, de son quartier de la rivière Saint-Jean, conduisait sur l'adversaire des incursions audacieuses, à "se venger de ces cruautés" en livrant aux sauvages les prisonniers qu'il ferait.⁸⁸ A l'été de 1756, il a le plaisir d'envoyer à la Cour le bulletin suivant: les Anglais se sont fait brûler un navire dans la rivière Gaspereau et ont perdu vingt hommes, tués sur la Mesagouèche; les Indiens ont frappé à Port-Royal, à la baie Verte et aux environs du fort Cumberland [l'ancien Beauséjour]; les ennemis piétinent sur place; ils "n'osent pas Sortir de leurs forts"; Boishébert accueille des réfugiés et en renforce ses effectifs: il a eu 600 personnes

86. Le Board of Trade à Lawrence, 8 juillet 1756, BTNS, 36 : 287.

87. *The Boston Weekly News-Letters*, 5 août 1756; *The New-York Mercury*, 16 août 1756.

88. Vaudreuil à Machault, 30 octobre 1755, AC, C 11A, 100 : 158; *id.* à *id.*, 18 octobre 1755, AC, F 3, 14 : 201v-202. Voir A.G. Doughty, éd., *An Historical Journal of the Campaigns in North America For the Years 1757, 1758, 1759 and 1760, by Captain John Knox* (3 vol. Toronto, 1914-1916), 1 : 61, note.

avec lui durant tout l'hiver de 1755—56.⁸⁹ Ce jeune officier fait des merveilles. Il remplit au mieux sa double mission: réorganiser la résistance des Acadiens et conserver à la France un pied dans leur territoire, en prévision du traité qui, un jour ou l'autre, mettra fin aux hostilités.⁹⁰

Pendant ce temps, Lawrence ronge son frein. Oui, répond-il aux Lords du Commerce, il fait de son mieux pour reprendre la colonisation de la province et "repeupler" les agglomérations qu'il a vidées d'habitants français. Mais les agriculteurs de la Nouvelle-Angleterre sur qui il comptait ne sont pas venus. Une compagnie de peuplement, formée à New-York, a dû abandonner ses projets, faute de colons. La raison en est simple: personne ne viendra s'établir dans un pays où l'on "risque de se faire couper la gorge à tout instant par les ennemis les plus implacables", familiers avec un terrain qui leur assure une retraite inaccessible après qu'ils ont commis "les actes barbares que leur dictent la vengeance et la cruauté". Avant de pouvoir installer une nouvelle population, il faut des troupes pour nettoyer complètement la colonie et surtout étouffer l'important foyer de résistance de la rivière Saint-Jean. Comment voudrait-on que des paysans fussent capables de tenir dans les régions évacuées quand celles-ci sont tellement infestées de guérillas que même des détachements de soldats anglais s'y font surprendre en se portant d'un poste à l'autre? Dans de telles conditions, les plus grands encouragements à l'immigration sont condamnés à rester sans effet. Ce n'est point par hasard qu'il n'a pas été possible de mettre en train un seul établissement britannique depuis celui de Lawrencetown, fondé avant la dispersion.⁹¹ A mesure que le temps passe, la situation empire. A l'automne de 1757, il faut même se résoudre à abandonner Lawrencetown, où il ne restait qu'une garnison et quelques habitants qui n'osaient pas s'aventurer dans leurs champs, de crainte de tomber entre les mains des partisans acadiens.⁹²

Terre promise, la délicieuse Acadie se défend contre les convoitises britanniques. Bien que l'Angleterre soit censée la posséder, elle n'y

89. Vaudreuil à Machault, 6 août 1756, AC, C 11A, 101 : 78-80; "Porté au Roy Le 15 janv. 1757 — Canada," AC, C 11A, 102 : 230.

90. Vaudreuil à Machault, 18 octobre 1755, AC, F 3, 14 : 203-204.

91. Lawrence au Board of Trade, 3 novembre 1756, BTNS, 16 : I-22; le Board of Trade à Lawrence, 10 mars 1757, BTNS, 36 : 300. Voir "Remarks relative to the Convening of an Assembly," août 1758, BTNS, 16 : I-25.

92. Monckton au Board of Trade, 13 octobre 1757, BTNS, 16 : I-42.

occupe que quelques forteresses, et des bandes ennemies viennent, à l'occasion, opérer jusque sous les canons de ces places.⁹³ Des colons, il est vrai, pourraient se fixer dans le voisinage immédiat de Halifax, mais, observe John Knox, cette contrée est trop "dure", elle "ne vaut pas la peine d'être cultivée". A Halifax même, les citadins ne vivent que d'expédients — la vente de frusques et de boisson — qui ne seront plus praticables dès que partiront les grosses unités militaires et navales que la guerre y a amenées.⁹⁴ Et pourtant, songe Lawrence, il y aurait place pour vingt mille familles dans les régions de Chignectou, de Cobequid, des Mines, de Piziquid, de Port-Royal, si seulement elles pouvaient s'y implanter sans risquer leur vie. De "riches particuliers de la Nouvelle-Angleterre" devraient envoyer cinquante familles au Cap de Sable. Hélas! "il y a encore des Neutres et des Indiens au large dans cette partie du pays".⁹⁵ Ce n'est que dans deux ans que les Anglais les feront prisonniers.⁹⁶ Cette épave de peuple acadien, il en surnage toujours quelque débris. A la fin de mars 1758, non loin du fort Cumberland, surgissent une quarantaine "d'amis de Beaubière" [Boishébert]; ils sautent dans des bateaux anglais, les pillent, les désespèrent, tuent les matelots qu'ils y trouvent et disparaissent.⁹⁷

Ainsi, la colonisation britannique marque le pas entre 1755 et 1758. Il ne peut en être autrement tant que subsistent Louisbourg et l'île Saint-Jean, celle-ci pleine de réfugiés de la Nouvelle-Ecosse. Si les Anglais n'avaient joué de malheur, l'île Royale fût tombée entre leurs mains en 1757. L'année suivante, Londres combine avec plus de soin ses plans d'invasion, les Lords du Commerce ne doutent guère de l'issue de la campagne. La prise de Louisbourg, annoncent-ils à Lawrence dès les premiers jours de février, supprimera un obstacle au peuplement de la colonie, et ils lui ordonnent d'étendre à toutes les provinces américaines la propagande que le gouverneur avait jusque là limitée à la Nouvelle-Angleterre. "Nous vous en avons déjà tellement dit sur ce point capital, rappellent Leurs Seigneuries, et vous paraissez vous-même si conscient

93. Doughty, éd., *Journal de Knox*, 1 : 99.

94. *Ibid.*, 1 : 51.

95. Lawrence au Board of Trade, 9 novembre 1757, BTNS, 16 : I-46.

96. "A Return of the Number of french Prisoners taken at Cape Sable," 9 novembre 1759, BTNS, 17 : K-3.

97. *The Boston News-Letter*, 13 avril 1758.

des grands avantages qui découleraient [d'une immigration britannique] qu'il est inutile que nous ajoutions aujourd'hui à nos propos beaucoup d'autres considérations." 98

A la fin de juillet, comme il fallait s'y attendre, l'île Royale capitule. De Louisbourg, Lord Rollo passe à l'île Saint-Jean avec la mission d'en déporter la population. Il y trouve, selon ses calculs, 4,100 habitants 99 répartis en cinq agglomérations principales. Il y trouve aussi, et il s'en scandalise, des scalpes britanniques jusque dans la maison du commandant local, Villejoui: les Acadiens de l'île sont familiers avec "la pratique inhumaine" d'aller chercher en Nouvelle-Ecosse des chevelures anglaises, qu'ils vendent aux officiers français. 1 La dispersion reprend donc de plus belle. Pressé d'entasser tous ces gens dans les bâtiments dont il dispose, Rollo démembre les familles, rapporte Villejoui, qui remarque: "Le traitement anglois... ne donne point envie à aucun habitant de rester sous cette domination." 2 Pourtant, le vainqueur ne va pas encore assez vite en besogne. Pendant qu'il vide les plus gros établissements, les colons des petits villages éloignés fuient par centaines avec leurs effets sur la côte nord de l'île, où quatre navires français les embarquent et les transportent à Miramichi ou à Québec. Les envahisseurs n'en mettent pas moins la main sur 3,500 Acadiens, qu'ils envoient en Europe. Mais dans quelles conditions! Ils les jettent dans de mauvais voiliers, si délabrés qu'il s'en perdra dans l'Atlantique. 3 Si les événements de 1755 ont porté à l'Acadie un coup mortel, ceux de 1758 lui donnent le coup de grâce.

Dès le printemps de cette dernière année, Lawrence et son conseil avaient redoublé d'activité en vue de préparer le repeuplement de la Nouvelle-Ecosse. 4 Après la campagne, le 12 octobre, le gouverneur publie une proclamation qu'il fera répandre dans toute l'Amérique britannique. Maintenant, déclare ce message, que les victoires anglaises ont amené la réduction de Louisbourg et culbuté "l'ennemi qui jusqu'ici

98. Le Board of Trade à Lawrence, 7 février 1758, BTNS, 36 : 223.

99. Villejoui établit la population à 4,700 âmes, AC, C 11B, 38 : 271.

1. *The Boston News-Letter*, 11 janvier 1759.

2. Villejoui à Massiac, 8 septembre 1758, AC, C 11B, 38 : 271-272.

3. D. C. Harvey, *The French Régime in Prince Edward Island*, 190-198. Cf. E. Lauvière, *La Tragédie d'un peuple*, 2 : 44-67.

4. Lawrence au Board of Trade, 2 mai 1758, BTNS, 16 : I-69.

avait harassé la Nouvelle-Ecosse et troublé son développement", l'occasion est excellente de venir occuper les terres enlevées aux Acadiens; une aguichante description du pays accompagne cette invitation.⁵ Les agents de la province se mettent à l'oeuvre surtout dans le Connecticut, le Rhode-Island et le Massachusetts. Leur propagande porte. Les fermiers de la Nouvelle-Angleterre ont plus d'un motif d'émigrer au nord: chez eux, la bonne terre se fait rare; un effort de guerre considérable s'y traduit maintenant en impôts de plus en plus lourds; enfin, on leur offre gratuitement un sol fertile, déjà déboisé, et irrigué par des générations de paysans. Mais, déplore Lawrence, la chute de Louisbourg n'a pas automatiquement entraîné la destruction de tous les groupes acadiens qui errent en territoire néo-écossais; ils restent assez importants, à son dire, pour terroriser les "prometteuses" agglomérations britanniques qu'il s'inquiète de mettre sur pied.⁶ Au lendemain de la capitulation de l'île Royale, les Anglais ont bien entrepris de pourchasser les éléments français de la rivière Saint-Jean; l'opération se solde par un demi-échec.⁷ Un officier originaire du Massachusetts, Moses Hazen, la reprend dans une saison plus propice. Au coeur de l'hiver, à la mi-février 1759, il monte le long de la rivière Saint-Jean jusqu'à Sainte-Anne [auj. Fredericton], brûle 147 maisons, deux églises, des granges, des étables. Il s'agit visiblement d'empêcher ceux qui échapperont au fer et au feu de survivre au froid et à la faim. Son travail accompli, Hazen rentre dans sa garnison avec six scalpes et quelques prisonniers.⁸

Malgré ces mesures radicales, les Acadiens s'avèrent fort difficiles à supprimer. Depuis quelques mois, "ils nous ont infestés plus que jamais", gémit Lawrence, en septembre 1759: de "voleurs de grands chemins", ils se sont transformés en "pirates" et ils arment des embarcations pour croiser le long des côtes, où ils ont enlevé plus de quinze bâtiments britanniques; ce qui ne les empêche pas de paraître par petites bandes un peu partout, massacrant des Anglais isolés.⁹ A ce moment, Québec vient de tomber. L'année suivante, tout le Canada

5. BTNS, 16 : I-84; *The Boston News-Letter*, 2 novembre 1758.

6. Lawrence au Board of Trade, 28 décembre 1758, BTNS, 16 : I-85.

7. *The Boston News-Letter*, 26 octobre 1758.

8. Doughty, éd., *Journal de Knox*.

9. Lawrence au Board of Trade, 20 septembre 1759, BTNS, 16 : I-93.

s'effondre, et Lawrence meurt dans la nuit du 18 au 19 octobre.¹⁰ Le gouverneur ne verra donc pas le couronnement de la politique dont il a été le principal artisan. Car tous les Acadiens ne sont pas disparus. Six mois plus tard, Belcher donne des chiffres. Le nord-est de la Nouvelle-Ecosse, dit-il, compte encore 280 familles d'origine française; en tout, près de seize cents âmes. Ces gens-là vivent surtout de piraterie. Il y en a qui viennent, de temps à autre, se livrer à des officiers anglais, mais ils ne le font jamais de leur plein gré; seules, la faim et la terreur les y contraignent. Parmi eux, on remarque quelques anciens habitants du pays de Beaubassin qui n'ont pas perdu l'espoir de reprendre un jour possession de leurs fermes. Ceux-là sont les plus dangereux, ils menacent vraiment la "sécurité" de la colonie. D'ailleurs, fait observer Belcher, ce n'est pas sans raison que, malgré les instances de Vaudreuil,¹¹ ils ont été exclus de la capitulation générale du Canada, en septembre 1760. Comment "disposer" d'eux?¹²

Comment? Il y a cinq ans que le magistrat le sait: par les armes, par la déportation. A la fin de 1761, il envoie le capitaine Frederick McKenzie surprendre, avec deux petits navires de guerre, les Acadiens de la rivière Ristigouche. L'officier en trouve près de huit cents et en emmène 335 à Halifax. Comme le reste de leurs compatriotes, dit Belcher, ces vaincus "ne peuvent redevenir habitants de la province sans mettre celle-ci en danger".¹³ Danger qui, toutefois, diminue tous les jours, surtout après la conquête de l'île Royale et celle du Canada. Le temps travaille contre les Acadiens, maintenant privés d'appuis extérieurs. Au printemps de 1759, le groupe du Cap de Sable — un peu plus de 150 personnes — entre en pourparlers avec les pouvoirs publics et se rend à discrétion; il est enfermé dans l'île George en attendant d'être acheminé vers l'Angleterre.¹⁴ D'autres vont imiter ces désespérés. En novembre de la même année, ce sont deux cents habitants de la rivière

10. Green au Board of Trade, 19 octobre 1760, BTNS, 18 : L-12; Belcher au Board of Trade, 26 octobre 1760, *ibid.*, L-8.

11. Voir les articles 38 et 39 de la capitulation du 8 septembre 1760, *Histoire du Canada par les textes* (Montréal, 1952), 95s.

12. Belcher au Board of Trade, 14 avril 1761, BTNS, 18 : L-43; Belcher à Amherst, 15 avril 1761. A. & W. I., 597; Belcher au Board of Trade, 17 avril 1761, *ibid.*

13. Belcher au Board of Trade, 9 janvier 1762, Colonial Correspondence of Nova Scotia [CCNS], 1 : 1.

14. Akins, 308.

Saint-Jean qui offrent de se soumettre; Lawrence et son conseil décident de les traiter en "prisonniers de guerre": écroués à Halifax, ils seront ensuite expédiés en Grande-Bretagne.¹⁵ Presque en même temps deux délégations se présentent au fort Cumberland. La première représente 190 Acadiens de Petcoudiac et de Memramcouk, la seconde, sept cents autres de Miramichi, de Richibouctou et de Bouctouche. Le commandant comprend bien le motif de leur démarche: "depuis que leur Canada leur a été enlevé", ils connaissent une affreuse misère; ils arrivent d'ailleurs en mendiant. Le conseil provincial décide de leur faire distribuer "ce qui paraîtra absolument nécessaire à leur subsistance": on disposera d'eux au printemps, quand les conditions de la navigation permettront de les rassembler.¹⁶ De semblables délégations marchent sur leurs traces. En mars 1760, Lawrence estime que douze cents proscrits de la région de Chignectou se sont livrés au commandant de Cumberland. Que faire d'eux? On ne peut que les expatrier, décide le conseil, si l'on veut faciliter la mise en valeur des terres qu'il possédaient aux Américains qui viennent les prendre: "autrement, ceux-ci risqueraient toujours de voir le progrès de leurs exploitations menacé par les incursions de ces habitants français".¹⁷

De fait, les Américains arrivent pendant que se dissolvent les petites concentrations acadiennes éparses sur le territoire néo-écossais. Ce mouvement d'immigration n'a pas été spontané. A la fin de 1758, déjà, la campagne publicitaire amorcée par Hancock au Massachusetts commençait à porter des fruits. L'agent de Lawrence à Boston était assiégé de demandes de renseignements. Désireux de profiter de ce courant d'intérêt, le gouverneur de la Nouvelle-Ecosse publie, dans les premiers jours de janvier 1759, une proclamation expliquant les conditions auxquelles les colons néo-anglais seront accueillis dans sa province. On crée à leur intention des cantons ["townships"] de 100,000 acres, où chacun pourra obtenir une concession de 1,000 acres. Les redevances s'établiront à un shilling par cinquante acres, mais ne commenceront à être exigibles qu'au bout de dix ans d'occupation: charges minimes, souligne Lawrence, puisqu'il s'agit de terres cultivées depuis plus d'un siècle et "ayant toujours produit des récoltes sans qu'il ait été

15. Akins, 309s.

16. Akins, 311-313.

17. Akins, 313.

nécessaire de les engraisser artificiellement". Ce n'est pas tout. Les Néo-Ecossais ne paieront pas d'impôt personnel. Ils bénéficieront d'un régime politique semblable à celui de la Nouvelle-Angleterre. Liberté de conscience pour tous, sauf pour les catholiques. Aucun droit à verser pour se faire concéder une exploitation. Que veut-on de plus? Une tranquillité assurée? Eh bien! le gouvernement érigea des postes fortifiés pour protéger les cantons qui se peupleront.¹⁸ C'est beaucoup, c'est trop, protestent d'abord les Lords du Commerce, qui comprennent mal que leur subordonné s'apprête à distribuer les terres acadiennes gratuitement, sans tenir compte qu'elles valent infiniment plus que du sol non défriché.¹⁹ Avant même de recevoir leurs observations, Lawrence s'explique: il lui fallait faire vite; et puis, argument suprême, il a du succès. Des colons se sont engagés à mettre en culture six ou huit cantons de plus qu'il n'avait osé prévoir. Il n'y aura bientôt plus une seule ferme acadienne qui ne sera réoccupée. De plus, des habitants britanniques s'échelonnent bientôt sur toute la côte depuis Halifax jusqu'au Cap de Sable.²⁰ Le Board of Trade and Plantations comprend tout de suite et donne raison à Lawrence. "Votre zélé gouverneur", écrit-il à George II, a su attirer sur la Nouvelle-Ecosse l'attention de l'Amérique. Treize cantons de 100,000 acres vont incessamment se remplir d'immigrants. La colonie promet de sortir presque tout d'un coup de l'enfance. D'ici quelques années, elle cessera d'être un fardeau pour la métropole et aura suffisamment d'activité pour donner lieu à un grand commerce d'exportation, profitable à la Grande-Bretagne et au reste de l'empire.²¹ Effectivement, dès 1759, les Américains arrivent trop nombreux en certains endroits pour que les fermes acadiennes puissent leur suffire.²² Et le gouverneur poursuit sans relâche sa propagande coloniale.²³

Destiné à prendre très tôt de grandes proportions, ce mouvement de peuplement doit quand même surmonter certaines difficultés, des

18. "A Proclamation," 11 janvier 1759, BTNS, 16 : I-90; Lawrence au Board of Trade, 5 février 1759, *ibid.*, I-89.

19. Le Board of Trade à Lawrence, 1er août 1754, BTNS, 36 : 361.

20. Lawrence au Board of Trade, 20 septembre 1759, BTNS, 16 : I-93. Voir aussi *id.* à *id.*, 10 décembre 1759, BTNS, 17 : K-7; le Board of Trade à Lawrence, 14 décembre 1759, BTNS, 36 : 368.

21. Le Board of Trade au roi, 20 décembre 1759, BTNS, 36 : 381.

22. Mémoire à Lawrence, 3 décembre 1759, BTNS, 17 : K-10.

23. *The Boston News-Letter*, 10 juillet 1760.

appréhensions fort naturelles et des malchances imprévisibles. A l'automne de 1759, un raz de marée détruit les aboiteaux, ces digues construites par les Acadiens pour protéger leurs prairies des grandes marées de la baie de Fundy: désastreux accident qui empêchera durant trois ans les terres inondées d'eau salée de produire du blé.²⁴ Il y a pis, les agriculteurs américains ne sont pas assez adroits pour réparer ces ouvrages. Le gouvernement néo-écossais en est réduit à faire appel aux prisonniers acadiens, qui doivent fournir du travail pour relever les aboiteaux! Mais on n'avait pas le choix des moyens, explique Belcher, aux yeux de qui aucune considération ne doit retarder "le développement de ces établissements, vu qu'ils attirent à un tel point l'attention du public et celle du ministère de Sa Majesté".²⁵ Il y a aussi la peur assez compréhensible provoquée par la victoire que Lévis remporte près de Québec en avril 1760. Au bout de quelques semaines, toutefois, la nouvelle que les Canadiens ont été forcés de lever le siège de leur capitale fait pousser un soupir de soulagement à la Nouvelle-Ecosse.²⁶ Il y a surtout le malaise que cause la persistance de plusieurs centaines d'Acadiens à s'accrocher au sol de leur pays.

A vrai dire, ces expatriés de l'intérieur constituent un ennui plutôt qu'un danger grave. Mais il faut penser à l'avenir. Comme James Murray le confie à Belcher, il serait délicat de laisser ces familles spoliées recommencer leur vie dans l'ancienne Acadie, "car la seule vue des lieux leur rappellera, au cours des générations qui suivront, les misères que la génération actuelle aura dû subir, et ce souvenir aliénera peut-être toujours leur affection au gouvernement de la province, tout juste et équitable qu'il pourra être".²⁷ Simple ennui et ennui passager, Lawrence lui-même s'en est rendu compte avant de mourir. Au printemps de 1760, il fait clairement entendre à ses chefs que les perspectives de la colonisation s'élargissent.²⁸ "Les établissements vont bon train", ajoute-t-il deux mois plus tard.²⁹ Il a raison. Sans doute l'agriculture réussit-elle mal dans l'est de la province, mais il en a toujours été ainsi, cela tient à la pauvreté du sol; par ailleurs, la pêche y est florissante, et la cons-

24. Mémoire à Lawrence, 11 décembre 1759, BTNS, 17 : K-11.

25. Belcher à Forster, 18 juin 1761, Akins, 319s.

26. Lawrence au Board of Trade, 16 juin 1760, BTNS, 18 : L-1.

27. Lettre du 20 septembre 1761, Akins, 322.

28. Lawrence au Board of Trade, 11 mai 1760, BTNS, 17 : K-26.

29. *Id.* à *id.*, 24 juillet 1760, *ibid.*, L-5.

truction navale y fait de rapides progrès. En revanche, l'activité agricole augmente dans les terres acadiennes, bientôt prises par des immigrants du Massachusetts, du Rhode-Island, du New-York et du Connecticut. A compter de l'automne de 1761, on peut dire que les éléments britanniques ne campent plus dans la colonie. Ils s'y sont vraiment installés à demeure.³⁰ La Nouvelle-Ecosse a, pour toujours, pris la succession de l'Acadie.

Les débris de celle-ci sombrent petit à petit. En 1762, Belcher dit avoir sur les bras 950 habitants d'origine française, dont 400 en état de porter les armes. Il ne songe qu'à s'en débarrasser. Tel n'est pas l'avis d'Amherst, à qui il en écrit. Le généralissime verrait plutôt d'un bon oeil ceux de l'intérieur rester en Nouvelle-Ecosse, où, soumis à "une réglementation appropriée", ils contribueraient à la prospérité générale: après tout, réfléchit le vainqueur de Montréal, vu la condition à laquelle ils se trouvent réduits, ils ne peuvent pas être assez "insensés" pour esquisser "la moindre tentative contre l'établissement de la province"; pour ceux qui vivent près de la frontière occidentale, du côté du Canada, il favoriserait le plan de Murray, qui est de les transporter dans ce dernier pays.³¹ Mais Belcher ne veut rien entendre. Il envoie à Boston tous les Acadiens qu'il a sous la main.³² Cependant l'assemblée législative du Massachusetts ne manifeste aucunement l'intention de se plier au caprice du magistrat de la province voisine. Elle renvoie les déportés à Halifax.³³ Le sentiment général paraît bien être celui qu'exprime le Board of Trade and Plantations lorsque l'affaire vient à sa connaissance: il pouvait être "expédient" de déporter les Acadiens pendant la guerre, alors qu'ils étaient à même d'agir en liaison avec l'ennemi qui menaçait de l'extérieur la colonie; depuis que la fin des hostilités a écarté ce danger, il n'est "ni nécessaire ni politique" de les disperser: en leur inspirant de bonnes dispositions, ce serait "promouvoir l'intérêt de la colonie" que de travailler à les transformer en "membres utiles de la société".³⁴

30. E. Lauvrière, *La Tragédie d'un peuple*, 2 : 19-21.

31. Amherst à Belcher, 22 mars 1761, Akins, 326; *id.* à *id.*, 28 avril 1761, *ibid.*, 328; *id.* à *id.*, 30 août 1762, *ibid.*, 330.

32. Belcher à Amherst, 12 août 1762, Akins, 331; Belcher à Bernard, 13 août 1762, CCNS, 1 : 109.

33. Séance du conseil de la Nouvelle-Ecosse, 18 octobre 1762, Akins, 331-334.

34. "Extract of the Minutes of the Proceedings of the Lords Commissioners of Trade and Plantations," 3 décembre 1762, Akins, 337.

En d'autres termes, Belcher qui, en 1755, avait vu nettement que les Acadiens demeureraient inassimilables tant qu'ils formeraient la majorité de la population néo-écossaise, n'a plus, en 1762, assez de lucidité pour comprendre qu'en sept ans la situation s'est modifiée du tout au tout : les Acadiens qui restent ne sont plus que le résidu d'une société désintégrée, et la province aurait maintenant profit à digérer cette minorité inoffensive. C'est ce dont se rendent compte Amherst et les Lords du Commerce, colonisateurs intelligents. Le gouverneur Montague Wilmot prend en 1764 la succession de Lawrence et de Belcher. Lui aussi voudrait voir les anciens colons français aussi loin que possible : aux Antilles, par exemple.³⁵ Aussi ne fait-il rien d'efficace pour les retenir quand 150 d'entre eux passent à l'île française de Saint-Pierre, au sud de Terre-Neuve.³⁶ Quand 600 autres s'embarquent à leurs propres frais à destination des Antilles françaises, il écrit à Lord Halifax : "Ainsi, Milord, nous voici en bonne voie d'être soulagés de ces gens, qui ont toujours été la peste de la colonie et la terreur de ses établissements." Que le gouvernement impérial se rassure, la France ne gagnera rien à leur ouvrir ses Iles, "car leur climat est mortel aux personnes originaires des pays du nord".³⁷

La Nouvelle-Ecosse expulse de son organisme les Acadiens comme autant de particules étrangères. Etrangers, ces gens le seront désormais partout. C'est vrai de ceux qui vont se retrouver en France aussi bien que des autres. Le 26 août 1768, le ministre français de la Marine, Praslin, écrit qu'il serait très urgent de pourvoir à l'établissement de quatre à cinq cents familles acadiennes — à peu près 2,400 âmes — dispersées depuis plusieurs années dans les provinces maritimes du royaume. L'Etat les entretient plus ou moins : il donne six sous par jour aux adultes, trois aux enfants ; pas assez, on le conçoit, pour les faire vivre, "notamment depuis la cherté du pain". Qu'ils travaillent, alors ! Ils ne demandent pas mieux ; mais, poursuit Praslin, les intendants peuvent à peine trouver "de l'occupation pour les gens du Pays à qui on incline naturellement à donner la préférence ; en sorte que les Acadiens que la persévérance de leur fidélité a engagés à s'expatrier et à abandonner

35. Wilmot à Halifax, 22 mars 1764, Akins, 345s.

36. *Id.* à *id.*, 29 août 1764, *ibid.*, 349.

37. *Id.* à *id.*, 18 décembre 1764, *ibid.*, 350s.

leurs biens pour rentrer sous la domination du Roy, demeurent livrés à la plus affreuse indigence et au désespoir".³⁸

Indigence et désespoir, voilà les suites normales de la défaite.

* * *

Il n'arrive pas souvent que l'histoire présente un exemple aussi net de la façon dont une société peut être émiettée. Non pas que ces exemples soient rares. Toutes les sociétés se construisent sur les ruines d'autres créations humaines. Un remplacement ne saurait s'opérer qu'à la suite d'un déplacement. Le déplacement, toutefois, peut s'effectuer sans projeter ses victimes hors de leurs cadres territoriaux. Dans ce cas, on assiste à l'absorption plus ou moins lente du groupe subjugué, brusquement privé de moyens et de direction, par le groupe victorieux qui doit précisément son triomphe à la supériorité de son outillage et à ses possibilités d'organisation; on observe aussi l'édification d'une économie nouvelle à laquelle s'inféodent les éléments désarticulés d'un ancien système que rien ne soutient plus; on voit enfin le développement d'une puissante structure sociale que le vaincu commence par parasiter, en attendant de se fondre en elle : alors, on est témoin d'une défaite qui ne s'accomplit certes pas sans crises, mais se complique de tant d'épisodes et s'étale si largement sur une suite de générations qu'il en devient impossible de la reconnaître autrement qu'à ses conséquences très diverses, — et ces dernières peuvent comporter des aspects tellement déroutants qu'on n'arrive pas sans un immense effort d'analyse à en toucher l'explication de fond: le déplacement, l'assimilation, le remplacement d'une civilisation par une autre. Autrement dit, la défaite d'un groupe humain organisé peut s'achever au moyen d'une transformation. C'est ce qui se produit le plus souvent. Exceptionnellement, elle se réalise par voie d'éradication. C'est ce qui s'est passé en Acadie. Nous l'avons remarqué, les auteurs de la dispersion acadienne prononcent fréquemment le mot "extirper". Littéralement, et ils en ont conscience, ils arrachent du sol une population. Pourquoi? Pour le plaisir de la déraciner? Mais, nous le savons, ce fut tout autre chose qu'un plaisir.

Pourquoi donc? Pour que la Nouvelle-Ecosse joue son rôle dans l'empire britannique. Ce rôle, il aurait été absurde de prétendre qu'elle

38. AC, B 131 : 272 *bis*.

eût pu le tenir lorsque, pour reprendre les termes d'une brochure anglaise de 1755, les trois quarts de son territoire étaient occupés par les Français³⁹ et que les trois quarts de sa population n'étaient même pas britanniques d'allégeance. Il fallait qu'elle devînt une véritable colonie anglaise et, vu les circonstances, qu'elle le devînt rapidement. Or, pas de colonie sans colonisation. La colonisation anglaise se heurte à un obstacle: le vieux peuplement français de l'Acadie. Elle manoeuvre d'abord pour l'absorber. L'espace et, plus encore, le temps lui manquent pour mener cette tâche à bonne fin. Il ne lui reste alors qu'à supprimer l'Acadie. Elle y procède. Pas de colonie sans colonisation. Pas de colonisation sans colonisateurs. Ces colonisateurs, ce sont Lawrence et Belcher, le conseil de la Nouvelle-Ecosse et le Board of Trade and Plantations, la maison Apthorp et Hancock, le gendre de Shirley, Erving, Baker et son agent, Saul, et d'autres encore: des politiciens, des marchands, des hommes qui sont à la fois marchands et politiciens; les uns ont des idées, d'autres des ambitions, plusieurs des convoitises. C'est dire qu'ils sont semblables à tous les personnages qui se mêlent de colonisation.

On pourrait s'arrêter là, et tout serait dit. On le pourrait si des historiens n'avaient déjà soulevé à leur façon — pour les dénoncer ou pour tenter de les replonger dans l'ombre où elles ont agi⁴⁰ — les convoitises qu'une étude de la dispersion acadienne met à nu. Il nous semble que ces auteurs ont eu tort, non pas d'essayer de débrouiller cette question — son intérêt est certain — mais de la poser comme ils ont fait. Au moment de la première phase de la déportation, dès 1755, ce fut, a-t-on dit, "la curée".⁴¹ Résumant les griefs qu'il a ramassés dans le livre d'E. Lauvrière, L. Le Jeune s'en prend à Lawrence: "Sa curée personnelle dura deux mois. Il chargea un maquignon huguenot, Moïse des Derniers, de Jersey, de lui procurer six des meilleurs étalons; il fonda sur un territoire de 20,000 acres la ville de Lawrencetown qu'il pourvut généreusement du bétail enlevé."⁴² Ce résumé a un mérite: celui de faire émerger d'un déluge de mots une accusation précise et, du

39. *State of the British and French Colonies in North America* (Londres, 1755), 19.

40. Gipson, 6 : 284, note 112.

41. Tel est le titre qu'E. Lauvrière donne au chapitre XV de *La Tragédie d'un peuple*.

42. *Dictionnaire général... du Canada* (2 vol., Ottawa, 1931), 2 : 119, col. 1.

même coup, de réduire celle-ci à ses justes proportions. Qui aurait la fantaisie de soutenir que le fameux gouverneur expulsa les Acadiens pour se procurer six chevaux et distribuer des bêtes aux habitants du village qu'il avait fondé? Insister sur "la curée" pour se donner l'honneur de crier au voleur peut être de bonne polémique, ce n'est sûrement pas de bonne histoire: c'est dissimuler l'essentiel sous l'accessoire. Que Lawrence ait trahi de l'avidité, c'est possible; qu'il se soit trouvé des crapules dans son entourage, c'est certain. Est-ce là, toutefois, le point important? Nous pensons que non. Ce qui compte, c'est que Lawrence ait été l'artisan d'une entreprise — cruelle, nous n'en doutons pas, — de colonisation. Ajoutons ceci: tout conflit armé a ses "marchands de mort", et toute société, à plus forte raison en période d'équipement, a ses profiteurs. La Nouvelle-Ecosse est en guerre et elle s'engage dans un mouvement de colonisation intensive. La dispersion des Acadiens constitue un épisode de cette guerre et de ce mouvement. Comment ne donnerait-elle pas lieu à des opérations véreuses? Imaginer le contraire serait se donner l'illusion que Lawrence et ses collaborateurs étaient des petits saints.

Ce n'étaient que des petits hommes. En pays britannique, il existe une institution bien faite pour contenir dans des limites raisonnables les abus des gouvernants. C'est le régime représentatif. La première fois que Lawrence y fait allusion, c'est pour souligner "les inconvénients innombrables" que son application entraînerait en Nouvelle-Ecosse. Ainsi s'amorce, le 12 janvier 1755, un dialogue qui va se prolonger pendant quelques années entre le fonctionnaire et les Lords du Commerce. Le 7 mai suivant, Londres exprime le désir que le lieutenant-gouverneur fasse "immédiatement" étudier la question par le juge en chef. La méthode va toutefois entraîner des résultats moins décisifs qu'en matière de déportation. Une assemblée législative, répond Lawrence en transmettant à ses chefs le rapport de Belcher, tomberait aux mains des marchands puisqu'il n'y a pas assez de grands propriétaires pour faire contrepoids à leur influence électorale, et les négociants "peuvent quelquefois avoir des vues et des intérêts incompatibles" avec le "bien-être" d'une province aussi menacée que celle-ci par les Français; de plus, l'établissement d'une législature provoquerait des dépenses que la population n'est pas en état de défrayer. Ces représentations n'émeuvent pas le Board of Trade and Plantations, qui continue, en 1756 et

en 1757, à préconiser la convocation d'un corps législatif. A la fin de cette dernière année, Lawrence, évidemment à court d'arguments, se voit réduit à déclarer que "les plus riches de nos propres habitants" l'ont "supplié" de ne pas laisser instituer d'assemblée tant que la guerre durera; à l'en croire, les partisans d'une chambre basse sont des agitateurs uniquement inspirés par l'intérêt personnel et des calomnieux acharnés à ruiner le crédit du gouverneur parce que celui-ci a dû leur refuser les "places et les emplois" qu'ils briguaient. Cette fois, Leurs Seigneuries sont à bout de patience. Elles ordonnent à leur subordonné de faire élire sans délai une législature. L'officier supérieur s'exécute, d'assez mauvaise grâce à la vérité, exprimant l'espoir que les représentants des électeurs ne s'opposeront ni au service du roi ni à la prérogative royale — entendons: à la politique du gouverneur.⁴³

Isolées de leur contexte historique, ces réticences n'auraient pas une bien grande portée: Lawrence n'est pas le seul gouverneur d'Amérique à qui les assemblées ne disent rien qui vaille. Seulement, au moment même où il élude les recommandations de ses chefs et où il donne l'impression très nette de manoeuvrer pour gagner du temps, des plaintes graves s'élèvent contre lui et ses collaborateurs. On attire l'attention de la métropole sur le fait que les quelques fonctionnaires qui trônent au sommet de la colonie ont "toute latitude de perpétrer des fraudes et de se livrer à la corruption". Chacun d'eux, assure-t-on, présente les comptes du service qu'il dirige au gouverneur, qui les vise "sans l'avis, le consentement ou même la connaissance du conseil". Des "favoris" ont reçu d'énormes troupeaux enlevés aux Acadiens; il conviendrait d'instituer une enquête sur ce qui est advenu de ce bétail, évalué à 20,000 livres sterling. On constate que malgré l'importance des sommes affectées par la métropole aux fortifications de Halifax, les défenses de la capitale restent d'une faiblesse lamentable. On va, à ce propos, jusqu'à se demander si ceux qui sont à la tête de la Nouvelle-Ecosse ne seraient pas "contents de la voir tomber aux mains de la France, de manière à n'avoir jamais à répondre du détournement des fonds que la nation y a engagés".⁴⁴ (Remarquons encore combien toutes

43. Voir la correspondance de Lawrence et du Board of Trade au sujet de l'assemblée de la Nouvelle-Ecosse dans Akins, 709-729.

44. "Nova Scotia. State of Facts relating to the Complaint of the Freeholders in Nova Scotia," lu au Board of Trade le 27 janvier 1758, BTNS, 16 : I-50.

les colonies se ressemblent; quel parallélisme entre l'observation que nous venons de citer et celle que Montcalm fera dans quelques mois sur les hauts fonctionnaires du Canada: "Il parroit que tous se hatent de faire leur fortune avant la perte de la Colonie, que plusieurs peut-être desirent comme un voile impenetrable de leur conduite."⁴⁵) On ne dirait pas d'une colonie, mais d'une garnison, lit-on dans un autre rapport. La caisse publique ne semble servir qu'à des officiers militaires, au gouverneur et aux quelques créatures de ce dernier, "entre autres Mr. Saul (l'agent de Mr. Baker), qui est très remuant et qui par ses conseils s'efforce d'empêcher les habitants de jouir de leurs droits civils et de tous les avantages du gouvernement; qui se fait attribuer tous les contrats, à lui et à ses amis; et qui, en sept ans, de commis subalterne de Mr. Baker est devenu détenteur d'une fortune estimée à 20,000 livres sterling". (Autre parallèle: la carrière de Saul et celle de Joseph Cadet, boucher promu munitionnaire général, ce qui lui permet de "faire succéder tout d'un coup l'épée au couteau".⁴⁶) Rien de plus aisé, après des révélations de ce genre, que de comprendre pourquoi Lawrence ne tient pas à ce qu'une assemblée contrôle ses agissements et pourquoi l'on dit de lui qu'il n'aspire qu'à faire des colons "les esclaves" d'un gouverneur "dont la volonté est notre loi et la personne, notre dieu".⁴⁷

La principale opération de son gouvernement, la prise de Beauséjour suivie de l'expulsion des habitants de cette région, a coûté en fournitures près de £100,000 au gouvernement anglais. Et à qui sont allés ces profitables contrats? A Apthorp, Hancock et Erving, qui ont touché £77,080, alors que William Baker touchait £11,500 et Th. Saul £10,000.⁴⁸ Il ne faudrait pas comprendre dans ces fournitures les vivres que l'Etat aurait fournis aux déportés de l'isthme pendant leur captivité ou leur voyage. Comme Lawrence l'expliquait à Monckton, le conseil provincial avait commencé par confisquer tout le bétail et les récoltes des proscrits afin "de rembourser le gouvernement des dé-

45. Lettre du 12 avril 1759, dans A Shortt, éd., *Documents relatifs à la monnaie* (2 vol., Ottawa, 1925-1926), 2 : 894.

46. Voir François Bigot, *administrateur français*, 2 : 171-183, 193.

47. "Additions to the Freeholders Schedule of Grievances," 1758, BTNS, 16 : I-51.

48. "Abstract of the Money which is to be Accounted for, For the Expedition of the Bay of Fundi under Colonel Monckton and the removing the French Inhabitants and Carrying on the Works at Fort Cumberland," 9 mai 1758, BTNS, 16 : I-66.

penses qu'entraînerait leur transport en dehors du pays", et 832 barils de farine trouvés au fort Beauséjour devaient servir à "nourrir tous les habitants français durant leur passage aux lieux où on les expédiait"; le gouverneur prévoyait même qu'il resterait un excédent de farine après l'évacuation et il le destinait aux colons de Lunenburg.⁴⁹ Les entrepreneurs en déportation ne faisaient pas mal leurs affaires. De ces affaires, Apthorp et Hancock prenaient la part du lion. C'étaient des négociants qui avaient l'habitude de jouer serré: Cornwallis avait déjà reculé devant leurs exigences exorbitantes.⁵⁰ Cependant, s'ils étaient de gros personnages aux yeux d'un gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, leur stature baissait devant un gouverneur du Massachusetts. Shirley disait avoir de "l'amitié" pour l'un et l'autre, mais il rappela délicatement à Lawrence qu'ils remplissaient leurs fonctions sans y avoir été désignés par le Board of Trade. Non moins délicatement, il ajouta: "J'ai une fille, et je l'ai mariée récemment à un marchand d'ici, jeune gentleman d'un excellent caractère... fils aîné d'un marchand qui est à la tête d'une des plus grosses fortunes de Boston." C'était John Erving. Shirley voulait que son gendre entrât pour un tiers dans les approvisionnements que nécessiterait la campagne de 1755 et que la colonie eût pareillement recours à ses services dans l'avenir. "Je ne crois pas, soulignait le beau-père, que cela serait désagréable à Lord Halifax." Voilà comment le nom d'Erving était venu s'ajouter à ceux d'Apthorp et de Hancock.⁵¹

La seule richesse monnayable des Acadiens était leur cheptel. Comment les conquérants en disposèrent-ils? Mystère que l'on tenta d'éclaircir dès cette époque. Le bétail ne fut apparemment pas distribué aux colons britanniques, puisque, lit-on dans une déposition faite au Board of Trade le 18 mars 1760, des agriculteurs en demandèrent en vain, tandis que d'autres, qui en avaient emmené sur leurs fermes, se le virent enlever d'autorité. On rapportait aussi que Saul avait fait saler plusieurs milliers de barils de porc. Pour ravitailler les habitants de Lunenburg, que l'Etat nourrissait? Non, car le gouvernement provincial avait toujours fait venir à grands frais de la Nouvelle-Angleterre les provisions qu'il donnait à ses colons allemands.

49. Lawrence à Monckton, 31 juillet 1755, Akins, 268s.

50. Séance du conseil, 6 juillet 1750, *ibid.*, 619s.

51. Shirley à Lawrence, 6 janvier 1755, *ibid.*, 399s.

Il était donc assez naturel de soupçonner de tripotages l'oligarchie néo-écossaise. Elle ne paraissait pas dénuée de fondement, "l'opinion qu'il y avait eu collusion entre le gouverneur et Mr. Saul dans cette affaire".⁵² Intrigués, les Lords du Commerce menèrent sur ces faits une enquête discrète. Elle révéla qu'une "part considérable" du bétail acadien avait servi à la nourriture des garnisons anglaises de la Nouvelle-Ecosse, pour l'entretien desquelles le munitionnaire Baker et son agent Saul en avaient vendu à l'Etat; les deux compères avaient également vendu de cette viande aux vaisseaux de Sa Majesté. Mais alors, vu que les troupeaux des Acadiens avaient été confisqués par la province, les munitionnaires avaient dû acheter eux-mêmes de celle-ci la viande qu'ils avaient fournie à l'armée et à la marine. Il fallait que ces opérations eussent laissé des traces dans les comptes de la colonie. Les Lords du Commerce s'en enquirent auprès de leurs collègues du Trésor. Ces derniers répondirent que rien n'apparaissait à cet égard au crédit de la Nouvelle-Ecosse dans les comptes de 1756, de 1757 et de 1758.⁵³ Ainsi, d'habiles intermédiaires avaient vendu à l'Etat ce qui lui appartenait déjà par droit de confiscation.

Ce qui donne de l'intérêt à ces prévarications, c'est qu'elles jettent du jour sur un aspect — le plus petit — d'un gouvernement colonial semblable à d'autres. Elles prennent un sens du fait qu'elles entrent dans une série: celle des concussions, des pillages et des rapillages qui accompagnent partout la colonisation, en Amérique française aussi bien qu'en Amérique britannique. De même qu'il serait inepte de supposer que les Etats s'engageaient dans des oeuvres coloniales afin de donner occasion à des profiteurs de faire fortune, de même ce serait faire preuve d'un jugement dérangé que de prétendre que l'empire britannique organisa la dispersion des Acadiens pour satisfaire la rapacité d'une poignée de négociants et de politiciens. En Acadie, il y eut pillage et il y eut déportation: ce fut la déportation qui donna lieu au pillage et non le pillage qui provoqua la déportation.

Puisqu'elle avait été conquise, l'Acadie était vouée à la défaite. La conjoncture que nous avons vue fit que sa défaite fut achevée par la déportation. En d'autres circonstances — autres temps, autres lieux —

52. BTNS, 68 : 86.

53. Le secrétaire des Lords du Trésor au Board of Trade, 25 mars 1760, BTNS, 36 : 228.

cette société eût pu être désintégrée autrement. Collectivité coloniale articulée de force à un empire étranger, il fallait qu'elle fût libérée, assimilée ou brisée. La libération était impossible; la France tenta bien de reconquérir partiellement le pays acadien, mais cet effort mal engagé, trop tardif et soutenu avec des moyens insuffisants aboutit à un désastre. L'Acadie n'avait plus qu'à mourir, soit que le conquérant l'extirpât, soit qu'elle continuât à pourrir lentement dans le sol du monde britannique, ce qui, en définitive, serait revenu à peu près au même.

Aux Canadiens que menaçaient, en ces terribles années 1755, la conquête et ses suites inévitables, l'exemple acadien pouvait enseigner ce que signifie nécessairement la défaite.

Guy FRÉGAULT
Université de Montréal

TÉMOIGNAGE :

"La *Revue d'Histoire de l'Amérique française* se compare à un bon nombre de publications qui traitent d'histoire et de recherches historiques. Voir la Revue c'est s'y abonner. Whoever looks at this Periodical wishes to become a Subscriber !"

M. E. Lucki,
professeur d'Histoire au Department of History
de l'Université de l'Utah